



HAGUENAU, FORÊT D'EXCEPTION®

CONTRAT DE PROJET
2019-2023



FORÊT
CANDIDATE



• Index alphabétique des sigles

ADT	Alsace destination tourisme
ADIRA	Agence de développement d'Alsace
AERM	Agence de l'eau Rhin-Meuse
APFF	Association de protection de la faune et de la flore de Haguenau et environs
ARIENA	Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace
CAH	Communauté d'agglomération de Haguenau
CD67	Conseil département du Bas-Rhin
CEAAC	Centre européen d'actions artistiques contemporaines
CFT	Charte forestière de territoire
CINE	Centre d'initiation à la nature et à l'environnement
CNO	Comité national d'orientation (Forêt d'Exception®)
COFIL	Comité de pilotage
DDT67	Direction départementale des territoires du Bas-Rhin
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
ENS	Espace naturel sensible
FIBOIS	Fédération interprofessionnelle forêt-bois du Grand Est
FIH	Forêt indivise de Haguenau
GEPMA	Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace
IGN	Institut géographique national
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INRAP	Institut national de recherches archéologiques préventives
IRSTEA	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
LIDAR	Light detection and ranging
LPO	Ligue pour la protection des oiseaux
ODONAT	Office des données naturalistes
OLCA	Office pour la langue et la culture d'Alsace
ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONF	Office national des forêts
PETR	Pôle d'équilibre territorial rural
PNRVN	Parc naturel régional des Vosges du Nord
PRFB	Plan régional forêt-bois
RBD	Réserve biologique dirigée
RBI	Réserve biologique intégrale
SDEA	Syndicat des eaux et de l'assainissement d'Alsace-Moselle
SHAH	Société d'histoire et d'archéologie de Haguenau
SIG	Système d'information géographique
SYCOPARC	Syndicat de Coopération pour le PNR des Vosges du Nord

• Sommaire

1. PRÉAMBULE	<i>p. 3</i>
2. LA DÉMARCHE FORÊT D'EXCEPTION®	<i>p. 5</i>
2.1. Cadre national du label	-
2.2. Le projet Haguenau, Forêt d'Exception®	<i>p. 6</i>
3. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PROJET	<i>p. 10</i>
4. ENGAGEMENTS DU CONTRAT DE PROJET 2019-2023	<i>p. 12</i>
5. LISTE DES ACTIONS PROGRAMMÉES	<i>p. 14</i>
5.1. Projet 1 - Poser les fondements de la politique d'accueil du public	-
5.2. Projet 2 - Définir la stratégie d'accueil de la forêt	-
5.3. Projet 3 - Sensibiliser aux patrimoines de la forêt indivise de Haguenau	-
5.4. Projet 4 - Adapter concrètement la sylviculture courante aux exigences environnementales	-
5.5. Projet 5 - Préserver et restaurer les cours d'eau et les milieux aquatiques de la forêt	-
5.6. Projet 6 - Valoriser durablement le capital forestier du territoire et soutenir la filière bois locale	-
6. SIGNATURES	<i>p. 17</i>
7. ANNEXES	<i>p. 20</i>
7.1. Liste des membres du COPIL	-
7.2. Tableau de synthèse des actions	<i>p. 22</i>
7.3. Fiches actions détaillées	<i>p. 28</i>

1. Préambule

La forêt de Haguenau est bien plus qu'une forêt. Elle est un lieu d'histoire, de richesse, mais surtout un lieu de vie, de loisir et d'évasion. Elle constitue un lien identitaire et émotionnel qui unit les habitants de la Ville de Haguenau et l'ensemble des communes qui la bordent.

Forêt emblématique du nord de l'Alsace, la forêt de Haguenau est un territoire de transition entre le massif des Vosges du Nord et la plaine rhénane et concentre diverses richesses patrimoniales ayant fait sa renommée. Lieu marqué par les temps forts de l'Histoire, forêt aux éléments de biodiversité remarquables (classée en sites Natura 2000, présence de réserves biologiques et d'espèces protégées), cette forêt est également un lieu de convergence de diverses activités économiques et récréatives.

Ces richesses sont le fruit d'une histoire particulière ayant abouti à son statut de forêt indivise et de tout le travail accompli par nos prédécesseurs.

La démarche de labellisation Forêt d'Exception®, de par la collaboration fructueuse entre les collectivités territoriales, les élus, les associations, les professionnels, les usagers et la mise en œuvre d'une gestion ambitieuse et concertée, permettra une mise en valeur durable de ce patrimoine.

Ainsi, à travers cette démarche d'excellence, les signataires du présent contrat de projet s'engagent à conjuguer leurs actions de manière à prendre en compte le caractère multifonctionnel de la forêt, avec pour objectifs de réaffirmer le lien entre les habitants et la forêt, mais également, le lien entre les habitants eux-mêmes, dans leurs différents modes d'utilisation de la forêt, à la fois social, économique ou environnemental.

Cet engagement a été au cœur des rencontres qui ont mis en présence les acteurs locaux en matière d'aménagement, d'exploitation forestière, de protection de la nature, de tourisme, de chasse, de mémoire, conscients des enjeux de cohabitation harmonieuse, de développement des activités et de préservation du patrimoine.

C'est tout le défi que devra relever ce contrat de projet en proposant des actions cohérentes et en assurant la coordination des différents acteurs, professionnels, élus, usagers. Un contrat à la fois ambitieux mais réaliste, concret et opérationnel. Conjuguer les expériences qualitatives, innovantes et surprenantes sera l'enjeu de ce contrat. Les partenaires engagés dans cette démarche, auront à faire œuvre de pédagogie pour faire connaître, expliquer et promouvoir le sens de cette ambition.

Le contrat de projet et l'obtention du label Forêt d'Exception®, ne devront cependant pas constituer un aboutissement, mais, au contraire, affirmer dans la durée ce travail collaboratif et l'implication des femmes et des hommes qui se sont engagés dans ce projet. Ils s'inscriront dans une démarche régionale en rejoignant les deux autres forêts d'Exception® déjà labellisées en Grand Est (Verdun et Montagne de Reims).

Benoit CUILIER

Co-Président du comité de pilotage
Haguenau, Forêt d'Exception®
Directeur de l'agence ONF Nord-Alsace

Chantal AMBROISE

Présidente du comité de pilotage
Haguenau, Forêt d'Exception®
Sous-Préfète de Haguenau-Wissembourg

Claude STURNI

Co-Président du comité de pilotage
Haguenau, Forêt d'Exception®
Maire de Haguenau



2. La démarche Forêt d'Exception®

2.1. CADRE NATIONAL DU LABEL

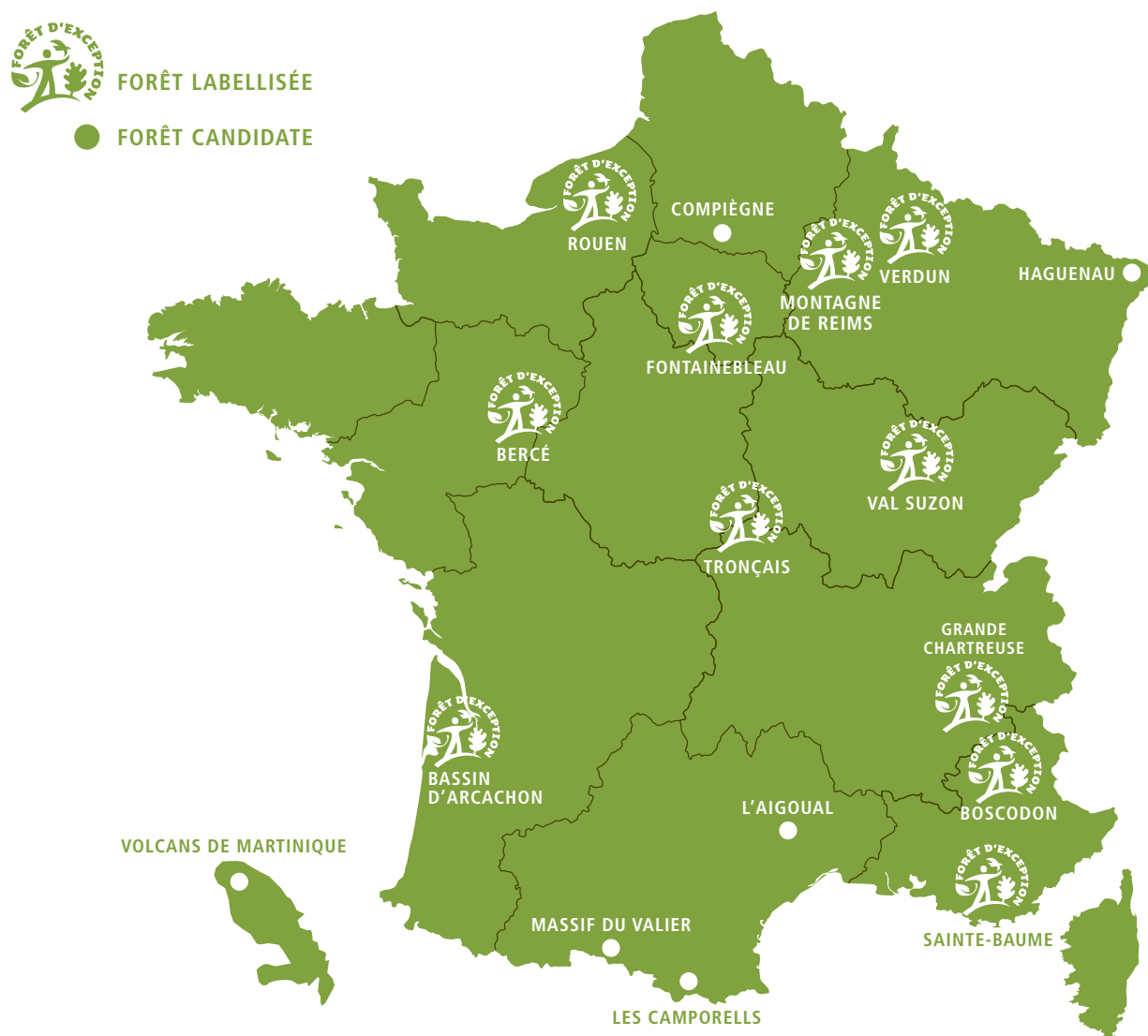
Face au renforcement des attentes en matière sociale, économique et environnementale vis-à-vis de la forêt, l'ONF s'est engagé à affirmer une politique de développement durable en forêts domaniales et à créer un réseau de sites démonstratifs et exemplaires.

Créé en 2011, le label Forêt d'Exception® récompense un projet territorial rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées. L'objectif est de faire de ces forêts labellisées des leviers du développe-

ment économique local, en assurant une mise en valeur conjointe de ces sites forestiers emblématiques et de leurs territoires environnants.

En 2015, la forêt de Haguenau est la première forêt indivise à rejoindre le réseau Forêt d'Exception®.

Aujourd'hui, 17 territoires sont lancés dans la démarche et 11 sont labellisés. Ce réseau représentatif de la diversité des forêts françaises se veut être une référence en matière de gestion multifonctionnelle, durable, innovante et concertée du patrimoine forestier.



À l'échelle de chaque massif, un comité de pilotage est créé, regroupant les acteurs et les usagers de la forêt : associations, pouvoirs publics, scientifiques... Les membres du comité de pilotage fixent les grands objectifs de leur travail collectif et les retranscrivent dans un Protocole d'accord.

La stratégie est ensuite déclinée en programme opérationnel. Un contrat de projet (ou plan d'actions) est établi au bénéfice de la forêt et de ses patrimoines, de la dynamique économique locale et des usagers de la forêt concernée. Il définit les moyens techniques, humains et financiers permettant de réaliser les actions.

À l'issue de ces différentes étapes et sur la base d'un dossier de candidature, le label est attribué pour une période de 5 ans renouvelable. Ainsi, la mise en œuvre d'une gestion durable en amélioration perpétuelle est affirmée.

2.2. LE PROJET HAGUENAU, FORÊT D'EXCEPTION®

Historique de la démarche - Dates clefs

Comme cela a été évoqué plus haut, Haguenau est la

première (et la seule à ce jour) forêt indivise à entrer dans le réseau Forêt d'Exception®. Elle appartient à parts égales à l'État, représenté par l'ONF, et à la Ville de Haguenau. En 2015, le dossier de présélection au label a donc été présenté au comité national d'orientation (CNO) conjointement par la Ville de Haguenau et l'ONF en tant que copropriétaires indivis.

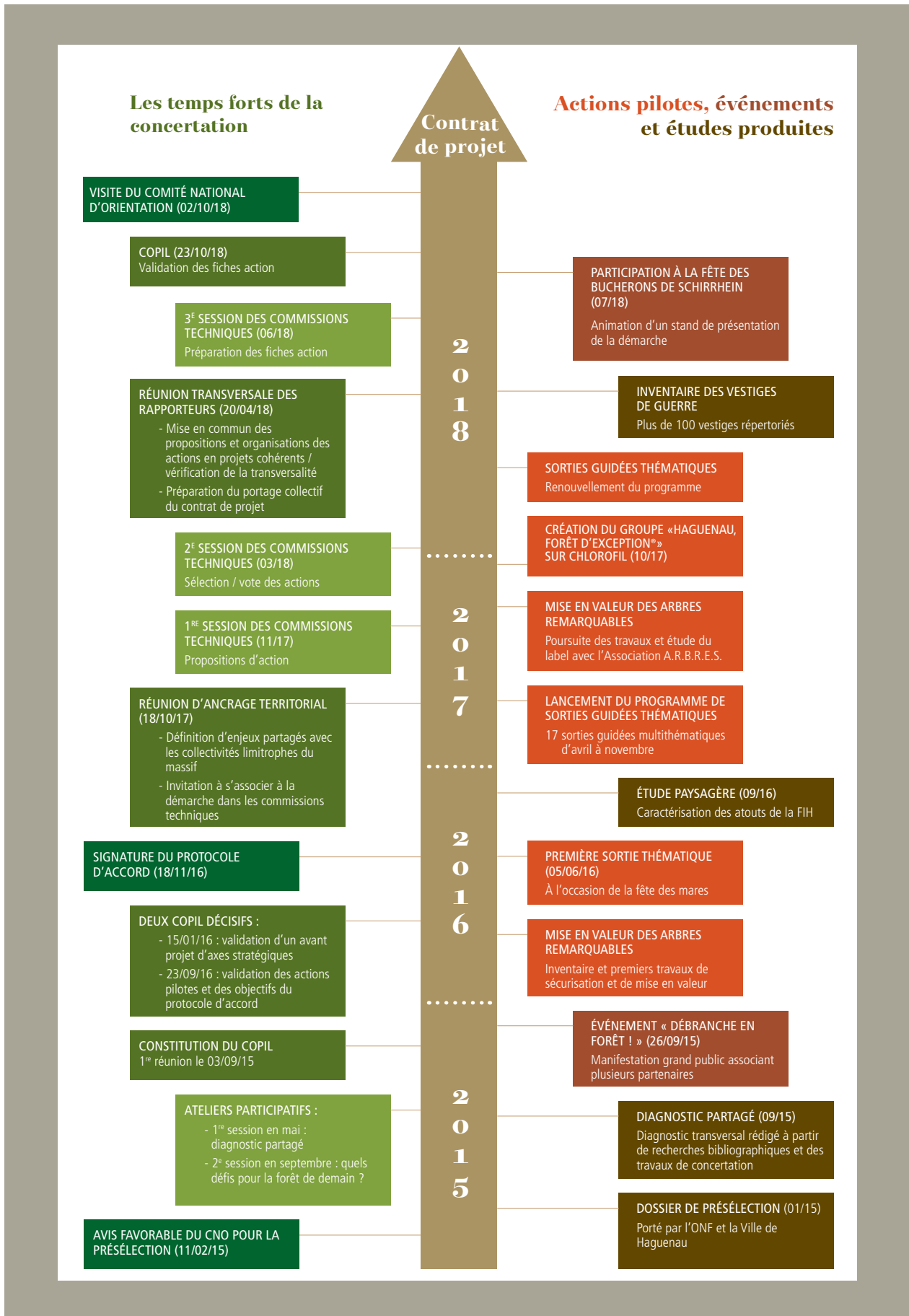
Quatre années de travail séparent l'entrée de la forêt indivise de Haguenau dans le réseau Forêt d'Exception® (février 2015) et la signature du contrat de projet. Le présent contrat est le fruit d'une réflexion collective nourrie autant par des réunions de concertation que par l'expérience tirée de la mise en œuvre d'actions pilotes. L'historique de la démarche peut être résumé comme suit :

- 2015 : lancement de la démarche
- 2016 : élaboration et signature du protocole d'accord
- 2017 : amélioration de la lisibilité de la démarche et poursuite d'actions pilotes
- 2018 : élaboration du contrat de projet

Le schéma ci-après illustre l'historique des travaux qui ont conduit à l'élaboration du contrat de projet.



La visite du CNO à Haguenau le 2 octobre 2018



Composition du comité de pilotage et dispositif de concertation

Le **comité de pilotage** Haguenau, Forêt d'Exception® est composé d'une quarantaine de membres. Il fixe les orientations stratégiques et conduit la mise en œuvre de la démarche. La Présidence est assurée par la Sous-Préfète de Haguenau-Wissembourg et la co-présidence par le Maire de Haguenau et le Directeur de l'agence Nord-Alsace de l'ONF. Tous trois forment le **comité restreint** dont le rôle est de préparer les sessions du COPIL. Le COPIL réunit les collectivités locales d'Alsace du Nord, les services de l'État et de l'armée, les groupements professionnels ainsi que les établissements nationaux et régionaux et les associations acteurs du tourisme, de l'environnement, de la pêche et de la chasse, des loisirs de nature, ainsi que de la culture, de l'histoire, de la recherche, de l'art et de l'artisanat.

Le **COPIL s'est élargi depuis la signature du Protocole d'accord**. La Communauté de communes du Pays de Wissembourg l'a rejoint fin 2018 et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) d'Alsace du Nord a rejoint depuis le 1^{er} janvier 2019 (à la place du Pays d'Alsace du Nord, dissout). Le SYCOPARC a intégré le COPIL en

2018 dans le cadre du rapprochement entre la CFT des Vosges du Nord et la démarche Haguenau, Forêt d'Exception®. La liste des membres du COPIL à jour figure en annexe 1.

Le COPIL est l'instance décisionnelle et de cadrage de la démarche. C'est également l'organe de validation.

Des commissions techniques ont été créées pour élaborer le contrat de projet. Elles sont au nombre de 4 et traitent les sujets en lien avec les 4 thèmes du protocole d'accord.

Orientation stratégique	Organe référent
Thème 1 : la forêt, lieu d'accueil	Commission technique « accueil du public »
Thème 2 : la forêt, réservoir de biodiversité	Commission technique « biodiversité - environnement »
Thème 3 : la forêt, support de l'économie locale	Commission technique « économie - gestion forestière »
Thème 4 : la forêt, source de liens avec l'Homme	Commission technique « histoire - culture »

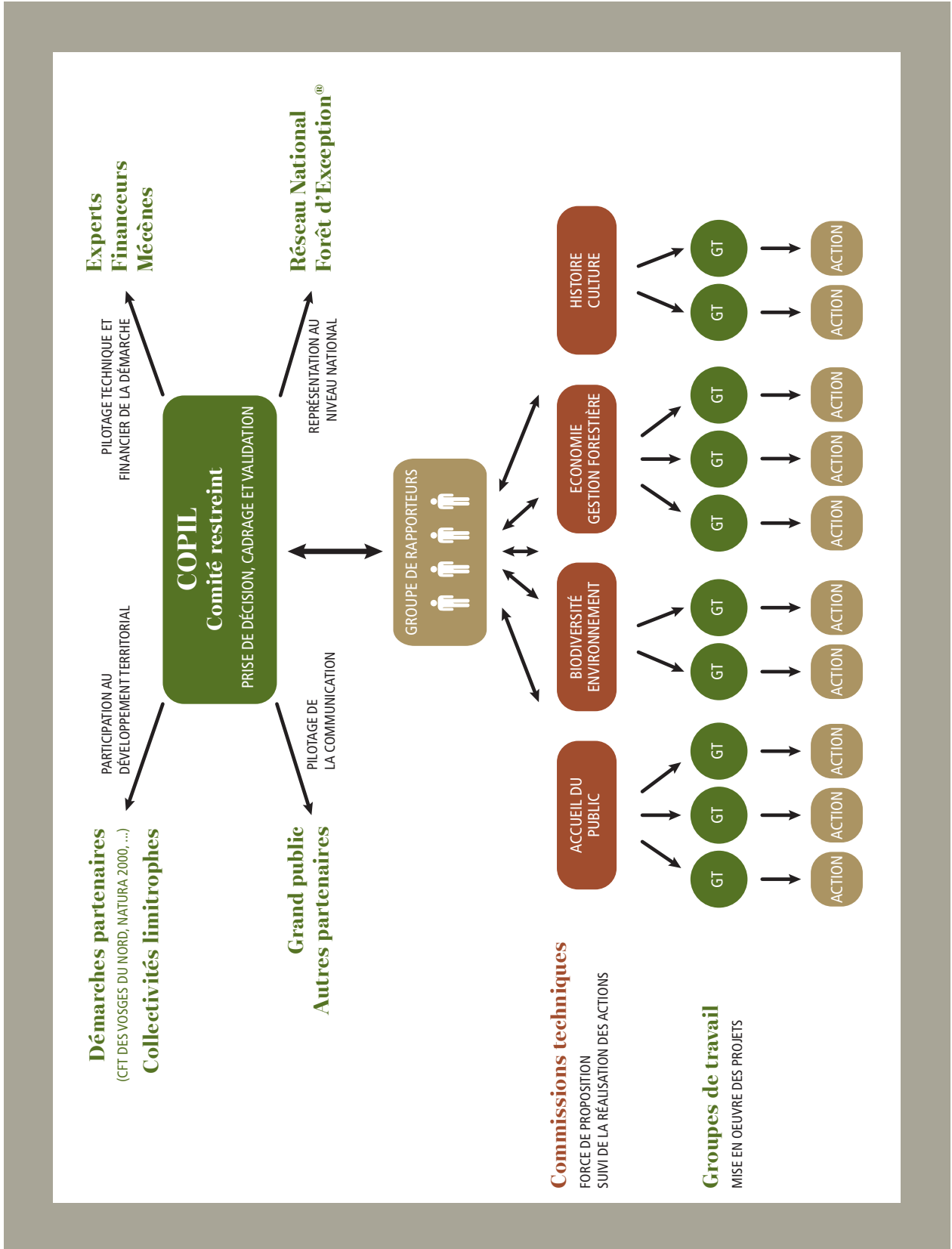
Chevilles ouvrières de l'élaboration du contrat de projet, les commissions techniques seront en charge du suivi de la mise en œuvre des actions pendant toute la durée du contrat. Chaque commission dispose d'un rapporteur qui rend compte au COPIL des travaux de la commission. Les rapporteurs de chaque commission sont amenés à se réunir afin de garantir la transversalité et la multifonctionnalité des actions menées dans le cadre du contrat de projet.

Pour des raisons pratiques et par souci d'efficacité, les commissions techniques délèguent la conduite des projets à des groupes de travail.

Le schéma ci-après illustre le dispositif de concertation de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception®.



Initiation à la mycologie en forêt indivise de Haguenau



Le dispositif de mise en œuvre et de suivi des actions de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception®.

3. Les orientations stratégiques du projet

Pour garantir le maintien d'un équilibre entre les fonctions environnementales, sociales et économiques de la forêt, et en assurer ainsi une gestion durable et multifonctionnelle, des perspectives de long terme ont été définies par le comité de pilotage. Celles-ci ont été précisées dans le protocole d'accord sous la forme d'orientations stratégiques.

Le Protocole d'accord, signé le 18 novembre 2016 à Haguenau engage les acteurs du territoire concernés par le projet Forêt d'Exception® autour de **4 grandes orientations stratégiques** dans lesquelles les actions mises en œuvre pour obtenir le label doivent s'inscrire. Pour chacun des 4 thèmes, plusieurs objectifs ont été définis dans le protocole d'accord. Ces objectifs ont été à nouveau mis en discussion au sein des commissions techniques au démarrage du travail d'élaboration du contrat de projet fin 2017. Les partenaires ont affirmé leur volonté de n'effectuer aucune sélection ni hiérarchisation de ces objectifs. Cette position a été réaffirmée par le COPIL dans sa session du 23 janvier 2018. Il a en effet été recommandé aux commissions techniques de **rester dans la lignée des objectifs stratégiques du protocole d'accord** et de sélectionner pour le contrat de projet des actions bénéficiant d'un certain niveau de maturité sur le plan technique et d'un plan de financement réaliste. La réflexion collective a fait prendre conscience aux acteurs que chaque action avait davan-

tage de sens si elle était rattachée à d'autres. Ainsi les actions ont été regroupées en projets.

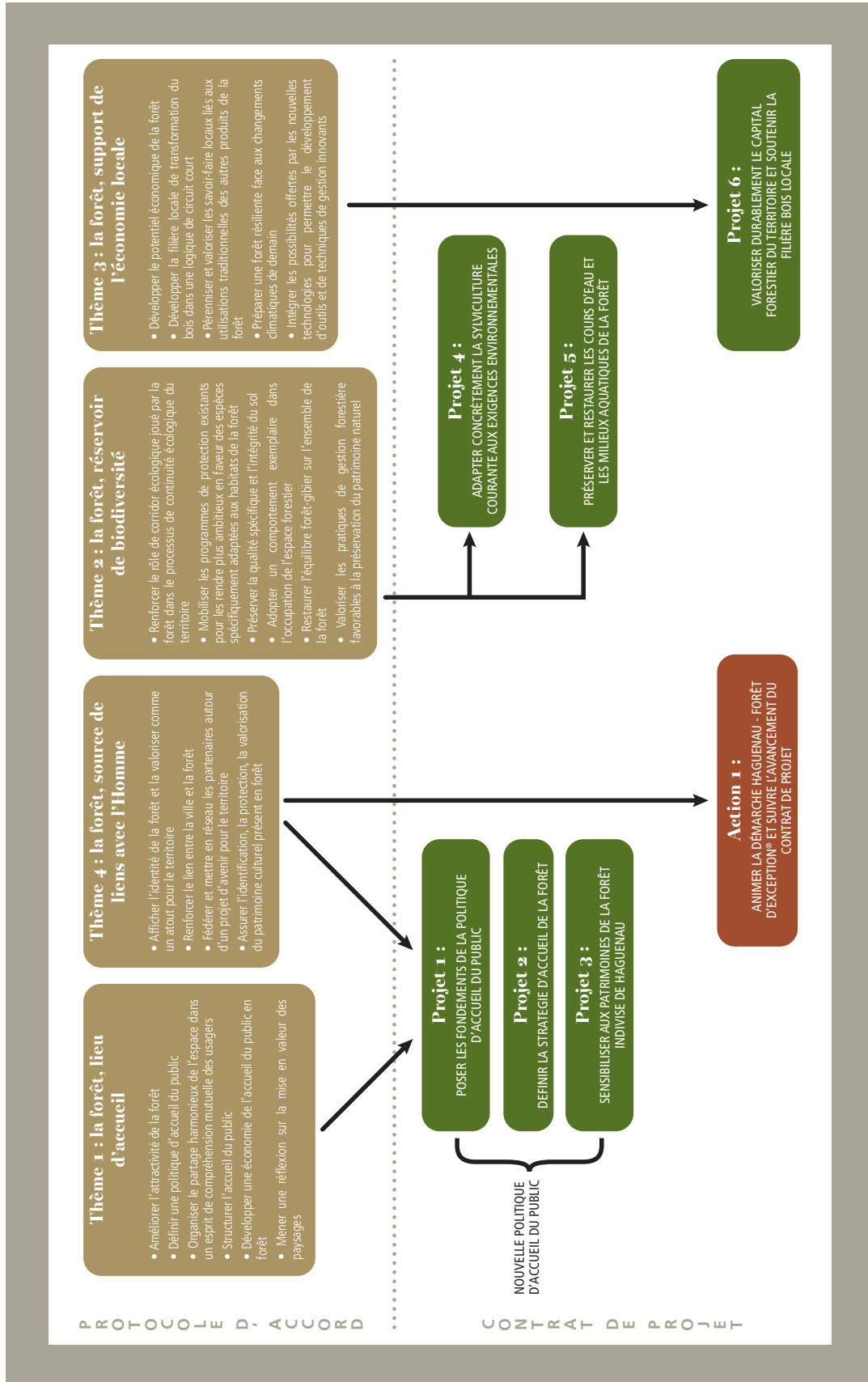
Les 4 orientations stratégiques du protocole d'accord ont ainsi donné naissance à **6 projets opérationnels** pour les raisons suivantes :

- **La demande en matière d'accueil du public en forêt indivise de Haguenau est forte.** C'est pourquoi la majorité des propositions d'actions dans ce domaine ont été retenues. De plus, les propositions de la commission technique « histoire-culture » étant principalement liées à l'accueil du public, le choix a été fait de ne pas les dissocier mais plutôt de les intégrer à la stratégie globale d'accueil du public en forêt indivise de Haguenau. Trois projets en matière d'accueil du public ont ainsi été conçus : le projet 1 regroupe les prérequis indispensables à la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'accueil (la réalisation d'un diagnostic accueil et l'approfondissement de la connaissance des patrimoines de la forêt) ; le projet 2 porte sur l'élaboration de la nouvelle stratégie d'accueil et le projet 3 rassemble les nouvelles offres d'accueil.
- **Deux enjeux majeurs en matière de protection de la biodiversité ont été retenus :** une meilleure prise en compte des exigences environnementales dans la sylviculture courante (projet 4) et la préservation des cours d'eau et milieux aquatiques de la forêt (projet 5).
- **Le contrat de projet Haguenau, Forêt d'Exception® a été élaboré au même moment que la Charte forestière des territoires des Vosges du Nord qui est délibérément centrée sur la fonction économique de la forêt.** Les deux démarches partagent l'objectif de dynamiser la filière bois locale. Dans un souci d'efficacité, la complémentarité entre les deux dispositifs a été recherchée. Ainsi, le volet économique du contrat de projet Forêt d'Exception® est centré sur la préservation et la valorisation durable du capital forestier et intègre une action de recherche sur l'adaptation des forêts au changement climatique (projet 6). Concrètement, la CFT contribuera aux actions 22 (construction des nouveaux locaux de l'ONF) et 24 (contribuer à un programme de recherche sur l'adap-



tation au changement climatique) du contrat de projet. Réciproquement, les partenaires de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® contribueront aux actions 2 (valoriser la venaison), 3 (provoquer des échanges croisés et de transmission de savoir-faire entre les acteurs de la filière forêt-bois locale) et 16 (accompagner

le développement de la filière locale de production de menuiseries patrimoines en carrelé de pin sylvestre) de la CFT. La collaboration entre les deux démarches est officialisée par une signature croisée du plan d'actions de l'une par les partenaires de l'autre.



4. Engagements du contrat de projet 2019-2023

Vue la charte nationale Forêt d'Exception® qui fixe les principes fondamentaux de la démarche,

Vu le protocole d'accord signé le 18 novembre 2016 à Haguenau qui marque l'adhésion des signataires à la charte nationale,

Les signataires du présent contrat de projet conviennent de ce qui suit :

Article 1 – Durée

Les signataires du contrat de projet Haguenau, Forêt d'Exception® s'engagent sur la période 2019-2023 (cinq ans), à mettre en œuvre de façon concertée les actions inscrites au contrat de projet.

Article 2 – Contenu

Le contrat de projet regroupe les actions définies en concertation avec les partenaires associés à la démarche de labellisation. Ces actions répondent aux orientations stratégiques fixées par le protocole d'accord et ont été validées par le comité de pilotage. Leur contenu précis est détaillé au sein de fiches actions reportées en annexe du présent document.

Article 3 – Financement des actions

La signature du présent contrat de projet n'engage pas la structure signataire à un financement des actions qui y sont inscrites. Les porteurs des différentes actions s'engagent néanmoins à rechercher les moyens et financements nécessaires à la mise en œuvre des actions inscrites au contrat. Chaque signataire s'engage à soumettre à l'approbation des instances décisionnaires de sa structure les propositions de contribution relatives aux actions validées par le comité de pilotage.

Les plans de financement des actions seront montés indépendamment du contrat et figureront dans les différents dossiers de demande de subvention faites aux partenaires ou dans les conventions passées avec les partenaires financeurs des actions. Le montage des plans de financement sera du ressort de chaque maître d'ouvrage ou porteur de projet. La diversification des partenariats financiers et des engagements pluriannuels seront recherchés afin d'assurer la pérennité du contrat de projet.

Article 4 – Exécution

Le comité de pilotage est chargé de l'exécution du présent contrat et de la poursuite de la discussion auprès des partenaires territoriaux et organismes publics pour finaliser leurs engagements sur les opérations contractualisées. L'installation temporaire de groupes de travail spécifiques à certaines actions pourra être sollicitée.

Dans le cadre de l'exécution du contrat, les actions impliquant l'aménagement d'ouvrages ou la réalisation de travaux en faveur des patrimoines culturel, historique et naturel portant sur des terrains de la forêt indivise de Haguenau pourront donner lieu à des conventionnements avec l'ONF et la Ville de Haguenau.

Article 5 – Actualisation et suivi

Le comité de pilotage est chargé de valider l'avancement global des actions qui figurent au programme du contrat de projet. Des bilans seront établis annuellement jusqu'à la fin de la période de réalisation du contrat.

Le contrat de projet se veut évolutif et actualisable. Lors du bilan annuel, le comité de pilotage peut décider de l'inscription d'opérations supplémentaires, ou du report de certaines actions en fonction des moyens mobilisables et de l'évolution du contexte territorial. Toute action ajoutée devra cependant être conforme à l'article 2 du présent contrat.

Article 6 – Litige

Les parties conviennent que toutes contestations qui pourraient s'élever à propos de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat et qui ne pourraient pas être résolues de manière amiable seront portées devant le tribunal administratif de Strasbourg.



5. Liste des actions programmées

Le contrat de projet regroupe 24 actions regroupées en 6 projets, quatre niveaux de priorité ont été définis pour la mise en œuvre des actions.

ACTION 1 - Animer la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® et suivre l'avancement du contrat de projet.

Cette action est volontairement isolée et placée en tête du contrat de projet car l'animation de la démarche Forêt d'Exception® constitue l'un des enjeux fondamentaux de la réussite du contrat de projet et de la démarche de labellisation.

5.1. PROJET 1 - POSER LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL DU PUBLIC

ACTION 2 - Réaliser une étude de fréquentation de la forêt.

ACTION 3 - Réaliser un état des lieux de l'offre d'accueil de la forêt.

ACTION 4 - Réaliser un relevé LiDAR et exploiter les données acquises.

ACTION 5 - Réaliser un inventaire du patrimoine archéologique et historique de la forêt.

ACTION 6 - Réaliser un diagnostic des ressources économiques du massif forestier de Haguenau.

5.2. PROJET 2 - DÉFINIR LA STRATÉGIE D'ACCUEIL DE LA FORÊT

ACTION 7 - Établir le schéma spatial de l'accueil du public en forêt.

ACTION 8 - Positionner la forêt comme un élément patrimonial de l'offre culturelle de la Ville et de son territoire.

ACTION 9 - Mettre en œuvre un plan de communication et de promotion de la forêt.

5.3. PROJET 3 - SENSIBILISER AUX PATRIMOINES DE LA FORÊT INDIVISE DE HAGUENAU

ACTION 10 - Proposer des sorties thématiques guidées en forêt.

ACTION 11 - Organiser un évènement annuel pour le grand public en forêt.

ACTION 12 - Créer des sentiers de découverte multithématiques.

ACTION 13 - Réaliser une étude d'avant-projet pour la création d'un pôle d'accueil innovant, interactif et transversal en forêt.

5.4. PROJET 4 - ADAPTER CONCRÈTEMENT LA SYLVICULTURE COURANTE AUX EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

ACTION 14 - Identifier les zones sensibles de la forêt sur la base d'un diagnostic de biodiversité.

ACTION 15 - Construire un calendrier partagé des interventions sylvicoles adapté au rythme biologique des espèces patrimoniales.

ACTION 16 - Élaborer l'outil d'exploitation forestière durable spécifique à la forêt indivise de Haguenau.

ACTION 17 - Protéger les très gros chênes, hêtres et pins.

5.5. PROJET 5 - PRÉSERVER ET RESTAURER LES COURS D'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES DE LA FORÊT

ACTION 18 - Piloter les études et les travaux de préservation et de renaturation des cours d'eaux et milieux aquatiques.

ACTION 19 - Renaturer le Brumbach.

ACTION 20 - Réaménager le site des étangs Gründel.

5.6. PROJET 6 - VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL FORESTIER DU TERRITOIRE ET SOUTENIR LA FILIÈRE BOIS LOCALE

ACTION 21 - Accompagner le développement de la filière locale de production de menuiseries patrimoines en carrelets de pin sylvestre (contribution à la CFT des Vosges du Nord).

ACTION 22 - Construire un bâtiment en bois local éco-conçu pour les locaux de l'ONF à Haguenau.

ACTION 23 - Caractériser les qualités du chêne de Haguenau pour la vinification.

ACTION 24 - Contribuer à un programme de recherche sur l'adaptation des forêts au changement climatique.

REMARQUE

Le COPIL Haguenau, Forêt d'Exception® souhaite apporter son concours au développement de produits cyclo-touristiques sur le territoire d'Alsace du Nord. Pour cela, il s'associera notamment aux réflexions menées par Alsace Destination Tourisme et de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (notamment pour la mise en œuvre du schéma départemental de développement touristique et du schéma directeur des itinéraires cyclables de la CAH).

À l'heure où le contrat de projet est finalisé, aucune action n'a pu être précisément décrite mais elle pourra faire l'objet d'un avenant.



© E. Kömme/ONF

Mise en valeur du Chêne Nanquette

6. Signatures

Les signataires du présent contrat sont :

- les membres du comité de pilotage représentatifs des différents collèges,
- les personnes morales animatrices des instances de concertation du territoire.

Fait à Haguenau, le 26 février 2019

Pour l'État,
Monsieur le Préfet de la Région Grand Est et du Bas-Rhin

M. le Directeur de l'agence Nord-Alsace de
l'Office national des forêts,
Benoît CUILIER

M. le Maire de Haguenau,
Claude STURNI

La Région Grand Est,

Mme la Vice-Présidente du Conseil Départemental du Bas-Rhin,
Isabelle DOLLINGER

Mme la Directrice du PETR d'Alsace du Nord
Géraldine STAERLE

La Direction Régionale Grand Est de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

La Direction Régionale Grand Est de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

La Direction Régionale Grand Est des Affaires Culturelles

La Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin

M. le Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
de Haguenau,
Philippe SPECHT

M. le Président de la Communauté de communes
du Pays de Wissembourg,
Serge STRAPPAZON

M. le Président du SYCOPARC,
Michaël WEBER

M. le Maire de Betschdorf,
Adrien WEISS

M. le Maire de Soufflenheim,
Camille SCHEYDECKER

Le gouverneur militaire de Metz, officier général de zone de défense
et de sécurité Est, commandant de zone terre Nord-est, commandant
des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne,
Le général de corps d'armée Gilles LILLO

M. le Président de FIBOIS Grand Est,
Thierry FRANCE-LANORD

M. le Président du Groupement Syndical des Entreprises
de Travaux Forestiers d'Alsace,
Nicolas BERNHART

M. le Président de la FNB Grand Est
Claude SCHNEPF

M. le Président de la Chambre d'Agriculture Grand Est
Laurent WENDLINGER

Mme la Conseillère Déléguée au tourisme de la CAH
Françoise DELCAMP

M. le Président d'Alsace Destination Tourisme
Max DELMOND

Mme la Directrice de l'office du tourisme de Haguenau,
Forêt et Terre de potiers,
Emmanuelle DEON

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse

L'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage

Mme la Présidente de l'Association Régionale pour l'Initiation
à l'Environnement et à la Nature en Alsace,
Anne-Marie SCHAFF

M. le Directeur du CINE de Munchhausen, Maison de la Nature
du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord
Sébastien GODEL

M. le Président d'Alsace Nature,
Daniel REININGER

M. le Président de l'Association de Protection de la Faune
et de la Flore de Haguenau et environs,
Gérard SCHALL

M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs,
Gérard LANG

M. le représentant des chasseurs de Haguenau,
Alain WEBER

M. le Président de la fédération de pêche du Bas-Rhin
Robert ERB

M. le Directeur du CINE de Munchhausen, Maison de la Nature
du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord
Sébastien GODEL

M. le Président de l'Association
des petits randonneurs de Haguenau
Claude RAU

M. le Président d'Archéologie Alsace
Pierre BIHL

M. le Président de la Société d'Histoire
et d'Archéologie de Haguenau
Richard WEIBEL

L'Institut national de Recherche Agronomique

M. le Président de l'Association des Potiers d'Alsace
Pierre SIEGFRIED

7. Annexes

7.1. LISTE DES MEMBRES DU COPIL

ORGANISMES	REPRÉSENTANTS	
Présidence et vice-présidence		
Sous-Préfecture de Haguenau - Wissembourg	Chantal AMBROISE	Sous-Préfète de Haguenau
Ville de Haguenau	Claude STURNI	Maire
ONF	Benoit CUILIER	Directeur de l'agence territoriale Nord-Alsace
Collectivités		
Région Grand Est	Olivier MARTIN	Directeur de l'agence territoriale Nord-Alsace
Conseil Départemental du Bas-Rhin	Isabelle DOLLINGER	Vice-Présidente du Territoire Nord
PETR d'Alsace du Nord	Géraldine STAERLE	Directrice
Communauté d'agglomération de Haguenau	Philippe SPECHT	3 ^e Vice-Président, maire de Schweighouse sur Moder
Commune de Betschdorf	Adrien WEISS	Maire
Commune de Soufflenheim	Camille SCHEYDECKER	Maire
Communauté de communes du Pays de Wissembourg	Serge STRAPPAZON	Président
Services de l'État et armée		
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	Camille FALLER	Référente plaine du Rhin et réserve
Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)	Jean-Luc MATTE	Chargé de mission ressource forestière, biomasse, stratégies d'intégration et dynamiques territoriales de la filière
Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), Service régional de l'archéologie	Georges TRIANTAFILLIDIS	Référent du patrimoine en forêt
Direction départementale des Territoires du Bas-Rhin (DDT)	Sylvie PILLET	Déléguée du Conseil aux Territoires de l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg
État Major de Zone de défense de Metz	Céline MIGOT	Responsable biodiversité
Groupements professionnels		
FIBOIS Grand Est	Sacha JUNG	Délégué général Alsace
Groupement syndical des entreprises de travaux forestiers d'Alsace	Nicolas BERNHART	Président
Syndicat des scieurs et exploitants forestiers d'Alsace	Claude SCHNEPF	Président des scieurs d'Alsace scierie et caisserie de Steinbourg
Chambre d'Agriculture d'Alsace	Claude HOH	Conseiller spécialisé forêt, animateur de l'association forestière des Vosges du Nord
Acteurs du tourisme		
Communauté d'agglomération de Haguenau	Françoise DELCAMP	Conseillère déléguée au tourisme
Alsace destination tourisme	Laetitia CONNAN-GSTYR	Référente territoriale Alsace du Nord
Office de tourisme du Pays de Haguenau	Emmanuelle DEON	Directrice

ORGANISMES	REPRÉSENTANTS	
Acteurs de l'environnement		
Agence de l'eau Rhin-Meuse	Olivier ROUGANE	Chargé d'interventions "milieux aquatiques"
Office national de la Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS)	Jean-Michel LUTZ	Chef du service départemental du Bas-Rhin
Association régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA)	Anne-Marie SCHAFF	Présidente
Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) de Munchhausen, Maison de la Nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord	Sébastien GODEL	Directeur
Alsace Nature	Alain MASTIO	Bénévole
Association Protection Faune Flore de Haguenau et environs (APFF)	Gérard SCHALL	Président
Acteurs de la pêche et de la chasse		
Fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin	Gérard LANG	Président
Chasseurs de Haguenau	Alain WEBER	Représentant
Fédération de pêche du Bas-Rhin	Robert ERB	Président
Acteurs des loisirs de nature		
Club vosgien, section de Haguenau - Lembach	Jean-Pierre WOLFFER	Président
Association des petits randonneurs de Haguenau	Claude RAU	Président
Acteurs de la culture, de l'histoire, de la recherche, de l'art et de l'artisanat		
Musée historique de Haguenau	Mathilde HUMBERT	Conservatrice
Archéologie Alsace	Delphine CASAPPA	Chargée de valorisation des sites et des collections archéologiques
Société d'Histoire et d'Archéologie de Haguenau (SHAH)	Richard WEIBEL	Président
INRA-Nancy	Léon WEHRLÉN	Assistant ingénieur, responsable technique et formation
Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg	Astrid CHEVOLET	Responsable des actions culturelles
Association des potiers d'Alsace	Pierre SIEGFRIED	Président

7.2. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ACTIONS

Niveaux de priorité

■ Action en cours
 ■ Action en priorité 1
 ■ Action en priorité 2
 ■ Action en priorité 3

ACTION	PRIORITÉ	COMMISSION TECHNIQUE	DESCRIPTION SUCCINCTE	OBJECTIFS	2019					PORTEUR DE PROJET PRESENTI	PARTENAIRES TECHNIQUES
					2019	2020	2021	2022	2023		
Action 1 : animer la démarche de labellisation Haguenau. Forêt d'Exception® et suivre l'état d'avancement du contrat de projet	1	Transversal	Préparation de chaque étape formelle du processus de labellisation, animation des réunions des différentes instances de concertation, secrétariat général de la démarche et suivi de la mise en œuvre des actions, notamment par la production d'un bilan annuel.	<ul style="list-style-type: none"> obtenir le label Forêt d'Exception® et inscrire la démarche dans la durée (viser le renouvellement du label) ; fédérer les partenaires de la démarche ; donner de la visibilité à la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® la valoriser auprès des acteurs territoire et du grand public ; créer une dynamique autour des projets mis en œuvre ; disposer d'un outil de suivi efficace de la démarche ; piloter la réalisation des actions inscrites dans le contrat de projet. 						ONF et Ville de Haguenau	Tous les partenaires de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception®
PROJET 1 : POSER LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL DU PUBLIC											
Action 2 : réaliser une étude fréquentation de la forêt	en cours	Accueil du public	Réalisation d'un diagnostic initial de la fréquentation, prérequis indispensables à l'élaboration d'une stratégie d'accueil du public en forêt indivise de Haguenau (FIH).	<ul style="list-style-type: none"> quantifier la fréquentation de loisir sur le périmètre de la FIH ; connaître l'origine géographique des visiteurs ; évaluer l'importance de chaque usage ; obtenir une répartition spatiale de la fréquentation ; obtenir des informations sur l'accessibilité de la forêt et la circulation intra forestière ; identifier les attentes et évaluer le niveau de satisfaction du public. 						ONF	Ville et communauté d'agglomération de Haguenau, office du tourisme du Pays de Haguenau, CD 67, Agence Attractivité Alsace, Alsace IRSTEA
Action 3 : réaliser un état des lieux de l'offre d'accueil de la forêt	1	Accueil du public	Réalisation d'un inventaire géolocalisé et d'un état des lieux des équipements et des structures d'accueil de la forêt accompagnés d'une estimation des travaux nécessaires à leur entretien.	<ul style="list-style-type: none"> identifier les atouts et les faiblesses de l'offre d'accueil de la forêt pour orienter la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'accueil ; proposer au public un niveau et une qualité d'équipements optimaux ; améliorer la connaissance de l'existant afin d'aboutir à une gestion plus efficiente ; disposer d'outils d'aménagement fiables pour les acteurs du territoire : une carte à jour des équipements de la forêt, élaborer un programme de travaux et d'entretien adapté à l'existant. 						ONF	Ville de Haguenau, office du tourisme du Pays de Haguenau, CINE de Munchhausen, ARIENA, Club Vosgien, Association des petits randonneurs de Haguenau, APFF, CD 67, ADT
Action 4 : réaliser un relevé LIDAR et exploiter les données acquises	1	Transversal	Acquisition, traitement et exploitation d'images LIDAR (laser detection and ranging) pour l'archéologie, l'hydrologie, la sylviculture ainsi qu'un usage pédagogique.	<ul style="list-style-type: none"> améliorer les connaissances sur le positionnement et l'état des tumulis pour faciliter leur préservation ; communiquer auprès du grand public sur ces vestiges (ex : valorisation innovante des images LIDAR); avoir une connaissance des « paléo paysages » de la forêt ; améliorer la compréhension du réseau hydrographique ainsi que la connaissance des anciens tracés de cours d'eau et du réseau de drainage ; étudier la restauration potentielle de cours d'eau et du fuseau de mobilité des rivières ; approfondir la connaissance des habitats forestiers ; acquérir des données dendrométriques (hauteur des peuplements surface terrière, diamètre moyen...); 						ONF	Services R&D de l'ONF, Ville et Communauté d'Agglomération de Haguenau, IGN, Direction régionale des Affaires Culturelles, DRAC, Archéologie Alsace, AERM, CD 67

ACTION	PRIORITÉ	COMMISSION TECHNIQUE	DESCRIPTION SUCCINCTE	OBJECTIFS	PARTENAIRES TECHNIQUES				
					2019	2020	2021	2022	2023
<p>Action 5 : éaliser un diagnostic du patrimoine archéologique et historique de la forêt</p>	1	<p>Histoire culture et accueil du public</p>	<p>Réalisation d'un inventaire consistant à identifier, centraliser et uniformiser les données du patrimoine archéologique et historique de la forêt pour les rendre accessibles aux professionnels et au grand public dans le cadre d'un protocole de protection.</p>	<ul style="list-style-type: none"> approfondir la connaissance du patrimoine archéologique et historique de la forêt ; protéger et valoriser le patrimoine historique et culturel de manière priorisée ; mettre en réseau les personnes ressources et améliorer le partage des connaissances ; identifier les éléments du patrimoine pouvant constituer une ressource à valoriser en matière d'accueil du public. 	<p>Ville de Haguenau (autres services), ONF, office du tourisme du Pays de Haguenau, Communes situées sur le périmètre du massif forestier, Service régional d'Archéologie (DRAC), Archéologie Alsace, INRAP, Service des archives départementales, SHAH, Maison rurale de l'Outre Forêt, associations de protection, chercheurs et universitaires, amateurs érudits</p>	<p>Ville de Haguenau (service musées et archives)</p>	<p>Porteur de projet pressenti</p>	<p>Partenaires techniques</p>	
<p>Action 6 : réaliser un diagnostic des ressources économiques du massif forestier de Haguenau</p>	3	<p>Économie - gestion forestière et histoire - culture</p>	<p>Réalisation d'un état des lieux de l'ensemble des productions du massif forestier en y incluant une dimension historique, pour une valorisation dans le plan de communication et de promotion</p>	<ul style="list-style-type: none"> approfondir la connaissance du patrimoine économique de la forêt ; mettre en réseau les personnes ressources et améliorer le partage des connaissances ; identifier les éléments du patrimoine pouvant constituer une ressource à valoriser en matière d'accueil du public. 	<p>Service des archives départementales, SHAH, Maison rurale de l'Outre Forêt, Ville de Haguenau (autres services), office du tourisme du Pays de Haguenau, ONF, FIBOIS Grand Est, (ADIRA), Sécherie de la Joux, potiers, chasseurs, pêcheurs, Chambre d'agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Syndicat des Entrepreneurs de Travaux forestiers</p>	<p>Ville de Haguenau</p>	<p>Porteur de projet pressenti</p>	<p>Partenaires techniques</p>	
<p>PROJET 2 : DÉFINIR LA STRATÉGIE D'ACCUEIL DE LA FORÊT</p>									
<p>Action 7 : établir le schéma spatial de l'accueil du public en forêt</p>	2	<p>accueil du public</p>	<p>Création du schéma spatial de l'accueil comprenant un zonage de l'espace forestier et une réorganisation de l'accessibilité de la forêt, de la circulation et du stationnement dans le massif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> améliorer les accès à la forêt pour tous les publics depuis les espaces périphériques (surtout au Nord), sécuriser les accès et les usages ; reconnecter la forêt avec le territoire, notamment vis-à-vis des flux (piétons, vélos..); rééquilibrer la fréquentation et désengorger certains sites ; organiser la pratique des différents usages de la forêt dans une logique d'équité et de compréhension mutuelle ; améliorer la visibilité des entrées de forêt et des points d'intérêts identifiés dans le diagnostic ; harmoniser la signalétique à l'intérieur du massif forestier ; préserver les éléments du patrimoine identifiés comme sensibles ; donner le moyen aux usagers de se repérer et d'être autonomes. 	<p>Ville de Haguenau, ONF, office du tourisme du Pays de Haguenau, Communes limitrophes de la forêt, Club vosgien, chasseurs, APFF, Alsace Nature, CD 67, ADT, CINE de Munchhausen, Auberge du Gros Chiène, Camp militaire d'Oberhoffen</p>	<p>ONF</p>	<p>Porteur de projet pressenti</p>	<p>Partenaires techniques</p>	

ACTION	PRIORITÉ	COMMISSION TECHNIQUE	DESCRIPTION SUCCINCTE	OBJECTIFS	2019	2020	2021	2022	2023	PORTEUR DE PROJET PRESENTI	PARTENAIRES TECHNIQUES
Action 8 : positionner la forêt comme un élément patrimonial de l'offre culturelle de la ville	2	Histoire - culture et accueil du public	Définition de la stratégie culturelle pour la forêt et réalisation en parallèle d'actions expérimentales de mise en valeur du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • définir une stratégie culturelle pour la forêt ; - appuyer la stratégie sur une bonne connaissance du patrimoine, - placer la stratégie culturelle au cœur de l'innovation et de la créativité, - asseoir la stratégie dans un projet partenarial (co-produire), - décliner la stratégie en un programme d'actions, • assurer la protection des patrimoines et leur valorisation auprès des publics ; - définir le(s) message(s) à transmettre au grand public, - développer des outils d'interaction avec le grand public, - élargir l'offre d'éducation artistique et culturelle aux patrimoines forestiers, - créer des passerelles entre forêt et tissu urbain. 						Ville de Haguenau (direction de la culture)	Ville de Haguenau, ONF, office du tourisme du Pays de Haguenau, CD 67, potiers, Maison rurale de l'Outre Forêt, SHAH, CEAC, OLCA, Universités de Strasbourg (Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme Alsace - MISCHA, Archéologie Alsace, CINE de Munchhausen, ARIENA)
Action 9 : mettre en œuvre un plan de communication et de promotion de la forêt	1	Transversal	Élaboration et mise en œuvre un programme de communication et de promotion de la forêt basé sur la gestion multifonctionnelle et déployé sur différents supports adaptés aux publics ciblés.	<ul style="list-style-type: none"> • valoriser la forêt comme un atout pour le territoire ; • rendre la forêt visible par le public, identifiable ; • améliorer l'attractivité de la forêt en misant sur son identité ; • faire connaître la forêt au public pour le sensibiliser à sa préservation ; • transformer la perception de la forêt qu'elle devienne un espace fédérateur, lieu de vie et source d'initiatives de développement du territoire dans lequel elle s'insère. 						Ville de Haguenau (direction de la communication)	ONF, office du tourisme du Pays de Haguenau, Agence d'Attractivité de l'Alsace, CINE de Munchhausen, (ARIENA)
PROJET 3 : SENSIBILISER AUX PATRIMOINES DE LA FORÊT INDIVISE DE HAGUENAU											
Action 10 : proposer des sorties thématiques guidées en forêt	en cours	Accueil du public	Programmation annuelle d'une série de plusieurs sorties guidées sur des thèmes variés, à destination du grand public, animées par différents partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser le public à la richesse des patrimoines naturels et culturels de la forêt indivise de Haguenau et à leur préservation ; • renforcer les liens entre les habitants du territoire et la forêt ; • communiquer sur la gestion multifonctionnelle et les différentes fonctions de la forêt ; • valoriser les actions des différents partenaires. 						ONF et Ville de Haguenau	<p>Pour la programmation : CINE de Munchhausen, office du tourisme du pays de Haguenau ;</p> <p>pour l'animation des sorties : CINE de Munchhausen, APFF, Société Hippique Urbaine de Haguenau, SHAH, société mycologique de Strasbourg (liste évolutive en fonction de la programmation)</p>
Action 11 : organiser un événement annuel pour le grand public en forêt	1	Transversal	Organisation d'un événement festif chaque année à destination du grand public ou participation à un événement existant en fonction des opportunités et de l'actualité culturelle.	<ul style="list-style-type: none"> • rassembler et fédérer les partenaires de la démarche Haguenau - Forêt d'Exception® ; • communiquer auprès du grand public sur la gestion multifonctionnelle de la forêt et les actions menées dans le cadre de la démarche ; • faire découvrir au public toutes les facettes de la forêt ; • sensibiliser le public à la préservation des richesses de la forêt ; • valoriser les produits de la forêt. 						ONF les années paires et ville de Haguenau les années impaires	L'ensemble des partenaires de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception®

ACTION	PRIORITÉ	COMMISSION TECHNIQUE	DESCRIPTION SUCCINCTE	OBJECTIFS	PARTENAIRES TECHNIQUES					
					2019	2020	2021	2022	2023	
Action 12 : créer des sentiers de découverte multifonctionnels	3	Accueil du public et histoire-culture	Trois projets de sentiers ont été retenus pour proposer une offre de découverte de la forêt à travers plusieurs regards et plusieurs prismes.	<ul style="list-style-type: none"> développer une offre de loisir nature de qualité pour améliorer l'attractivité de la forêt ; proposer une interprétation des patrimoines et sensibiliser le public à leur préservation ; impliquer les visiteurs dans la découverte et susciter leur curiosité ; renforcer le lien du territoire avec l'espace forestier. 	ONF et Ville de Haguenau	Communauté d'Agglomération de Haguenau, office du tourisme du Pays de Haguenau, CINE de Munchhausen, ARIENA, Club vosgien, APFF, Association des petits randonneurs de Haguenau, CD 67, ADT				
Action 13 : réaliser une étude d'avant-projet pour la création d'un pôle innovant, interactif et transversal en forêt	2	Transversal	Étude des conditions de réalisation d'un lieu d'accueil innovant, pédagogique, et interactif dédié à la découverte des multiples facettes de la forêt.	<ul style="list-style-type: none"> définir un cahier des charges pour l'étude d'avant-projet ; dimensionner l'ambition partagée du projet, concevoir un modèle économique nouveau autour de l'accueil des publics, définir l'offre de service, les à-côtés, définir le cadre des messages véhiculés par le projet, associer la recherche scientifique et les domaines de la formation, garantir une approche de développement durable, assurer l'ancrage territorial du projet, garantir la transversalité du projet ; déterminer les modalités de réalisation de l'étude d'avant-projet ; définir l'accompagnement du projet, assurer le portage financier. 	Ville de Haguenau	ONF, office du tourisme du Pays de Haguenau, CD 67, potiers, Musées de l'Outre forêt, SHAH, CEAA, OLCA, Universités de Strasbourg (MISHA), Archéologie Alsace, CINE, ARIENA				
PROJET 4 : ADAPTER CONCRÈTEMENT LA SYLVICULTURE COURANTE AUX EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES										
Action 14 : identifier les zones sensibles de la forêt sur la base d'un diagnostic biodiversité	1	Environnement - biodiversité	Synthèse des données naturalistes en une base de données géolocalisées partagée ; hiérarchisation des enjeux environnementaux et identification des zones sensibles au sein d'un groupe de travail.	<ul style="list-style-type: none"> renforcer le rôle de corridor joué par la forêt dans le processus de continuité écologique du territoire ; améliorer le partage et l'exploitation des connaissances naturalistes au sein du groupe de partenaires (experts naturalistes, gestionnaire et propriétaires forestiers) dans une logique de bénéfice mutuel et pour une collaboration plus efficace ; donner les moyens à l'ONF gestionnaire de disposer des données environnementales à un niveau de précision suffisant pour pouvoir adapter la sylviculture en conséquence. 	ONF	Ville de Haguenau, APFF, Alsace Nature, ODONAT, LPO, GEPMA, BUFO, CD 67, DREAL, DDT, DRAAF				
Action 15 : construire un calendrier partagé des activités en forêt adapté au rythme biologique des espèces patrimoniales	2	Environnement - biodiversité économie - gestion forestière	Adaptation concertée du calendrier sylvicole sur les zones sensibles en faveur de la préservation des espèces, des sols et des milieux, compte-tenu des contraintes inhérentes à la gestion forestière.	<ul style="list-style-type: none"> respecter au maximum le rythme biologique des espèces patrimoniales et des espèces chassables ; partager les contraintes liées à l'exploitation forestière ; planifier les activités sylvicoles en concertation. 	ONF	Ville de Haguenau, APFF, Alsace Nature, ODONAT, LPO, GEPMA, BUFO, CD 67, DREAL, DDT, DRAAF				

ACTION	PRIORITÉ	COMMISSION TECHNIQUE	DESCRIPTION SUCCINCTE	OBJECTIFS	PORTEUR DE PROJET PRESENTI					PARTENAIRES TECHNIQUES	
					2019	2020	2021	2022	2023		
Action 16 : élaborer l'outil d'exploitation forestière durable spécifique à la forêt indivise de Haguenau	2	Environnement - biodiversité économie - gestion forestière	Création d'un outil d'exploitation durable de la forêt après étude comparative des techniques existantes et mise en œuvre de l'outil sur des chantiers tests en priorité dans les zones sensibles.	<ul style="list-style-type: none"> • concilier gestion forestière et préservation de la biodiversité ; • réduire l'impact de l'exploitation sylvicole sur les milieux et les espèces ; • préserver les sols forestiers ; • tester des pratiques innovantes en matière d'exploitation sylvicole. 	ONF	Ville de Haguenau - APFF, Alsace Nature, ODONAT, LPO, GEPMA, BUFO, CD 67, DREAL, DDT, DRAAF					
Action 17 : protéger les très gros chênes, hêtres et pins	2	Environnement - biodiversité	Inventaire des très gros arbres patrimoniaux endémiques de la forêt selon un cahier des charges conçu en concertation pour une préservation et une mise en valeur auprès des citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> • préserver ces arbres comme des éléments du patrimoine qui participent à l'identité et à l'attractivité de la forêt ; • préserver des très gros arbres pour leurs enjeux écologiques majeurs ; • impliquer et associer les habitants à cet effort de préservation pour une meilleure appropriation et protection de ce patrimoine local. 	Ville de Haguenau	ONF, LPO, GEPMA, APFF, CINE de Munchhausen					
PROJET 5 : PRÉSERVER ET RESTAURER LES COURS D'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES DE LA FORÊT											
Action 18 : piloter les études et les travaux de préservation et de renaturation des cours d'eau et milieux aquatiques	2	Environnement - biodiversité	Constituer un groupe de travail pérenne chargé de définir les enjeux prioritaires dans le domaine de l'eau, commander les études nécessaires et piloter les actions de préservation et de renaturation.	<ul style="list-style-type: none"> • développer un socle de connaissances partagé par les différents acteurs pouvant intervenir ou étant intervenu en forêt indivise de Haguenau ; • améliorer les connaissances du réseau hydrographique de la forêt ; • définir un programme d'actions hiérarchisées et priorisées à l'échelle de la forêt, selon les enjeux rattachés à chaque cours d'eau. 	ONF	Ville et Communauté d'Agglomération de Haguenau, AERM, Agence française de Biodiversité, APFF, DDT, SDEA					
Action 19 : renaturer le Brumbach	1	Environnement	Mettre en œuvre des travaux de restauration du Brumbach sur l'ensemble de son linéaire pour tendre vers l'atteinte du bon état écologique de la masse d'eau exigées par la Directive Cadre sur l'Eau.	<ul style="list-style-type: none"> • restaurer la capacité d'étiage de la nappe en diminuant le drainage ; • restaurer la morphologie du cours d'eau, voire restaurer le lit d'origine ; • restaurer une diversité des habitats aquatiques en favorisant la reprise d'une dynamique naturelle ; • favoriser les débordements de crues afin de limiter les inondations en aval par un rehaussement de la lame d'eau ; • rétablir la continuité écologique par suppression des contraintes transversales. 	ville maître d'ouvrage et ONF maître d'œuvre et pilotage technique	Ville et Communauté d'Agglomération de Haguenau, AERM, APFF, DDT, SDEA, Alsace Nature, LPO					
Action 20 : réaménager le site des étangs Gründel	2	Accueil du public environnement - biodiversité	Réaménager le site pour une meilleure préservation des milieux et une harmonisation des usages, avec une offre d'accueil pédagogique et respectueuse de l'esprit des lieux.	<ul style="list-style-type: none"> • améliorer la connaissance de l'écosystème du site pour une meilleure préservation des milieux ; • renaturer les étangs ; • adapter la gestion forestière pour une meilleure préservation du site ; • réduire l'impact de la fréquentation sur le site ; • canaliser le public, organiser harmonieusement les différents usages sur le site dans une logique de compréhension mutuelle et de respect de la naturalité du site ; • sensibiliser le public à cette problématique ; • créer une offre d'accueil innovante, pédagogique et ludique, dans le respect de l'esprit des lieux. 	ONF et Ville de Haguenau	Ville de Haguenau, Association agréée de Haguenau pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA), APFF, CINE de Munchhausen, ARIENA, office du tourisme du Pays de Haguenau, AERM, BUFO					

ACTION	PRIORITÉ	COMMISSION TECHNIQUE	DESCRIPTION SUCCINCTE	OBJECTIFS	PARTENAIRES TECHNIQUES					
					2019	2020	2021	2022	2023	
PROJET 6 : VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL FORESTIER DU TERRITOIRE ET SOUTENIR LA FILIÈRE BOIS LOCALE										
Action 21 : accompagner le développement de la filière locale de production de menuiseries patrimoniales en carrelots de pin sylvestre	2	Économie gestion forestière	Accompagnement des entreprises locales de première transformation dans le procédé de fabrication des carrelots en pin sylvestre.	<ul style="list-style-type: none"> apporter de la valeur ajoutée sur le territoire et favoriser l'emploi local ; limiter la banalisation du patrimoine bâti ancien en apportant une solution patrimoniale ; promouvoir une gamme « menuiserie patrimoniale » produite localement ; porter un projet exemplaire de restauration de menuiserie ; accompagner les entreprises dans l'utilisation de bois local, développer l'économie circulaire. 	Ville de Haguenau	ONF, SYCOPARC, Ville de Haguenau, Pôle Lorrain de l'Ameublement et du Bois (PLAB) Grand Est, Chambre syndicale des industries du Bois (CSIB) du Bas-Rhin				
Action 22 : construire un bâtiment en bois local éco-conçu pour les locaux de l'ONF à Haguenau	en cours	Économie gestion forestière	Construction d'un bâtiment éco-conçu, réalisé autant que possible avec du bois local et au mieux, de la forêt de Haguenau, pour héberger les services administratifs et techniques de l'ONF à Haguenau.	<ul style="list-style-type: none"> réaliser une opération pilote visant à démontrer la faisabilité d'une construction en bois local : <ul style="list-style-type: none"> - provenant des forêts gérées par le maître d'ouvrage, - dans le cadre contraint des marchés publics, - à coût comparable aux autres modalités techniques et circuits d'approvisionnement ; soutenir le développement de la filière locale de transformation du bois dans une logique de circuit court ; promouvoir les solutions de construction en bois local en communiquant sur le retour d'expérience. 	ONF	Ville de Haguenau, SYCOPARC, bureaux d'études et architectes spécialisés dans la construction bois, Association Synergie Bois Local (SYMBOL), Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn				
Action 23 : caractériser les qualités du chêne de Haguenau pour la vinification	2	Économie gestion forestière	Définition et valorisation des propriétés organoleptiques du chêne de Haguenau pour la vinification.	<ul style="list-style-type: none"> améliorer la valorisation économique du chêne de Haguenau ; renforcer les liens entre les différents acteurs de la filière bois (notamment les mérandiers et tonneliers) ; construire un partenariat durable avec les viticulteurs alsaciens ; créer un produit local selon la logique « du bourgeon au bouchon ». 	ONF	Service R&D de l'ONF, Ville de Haguenau, Chambre d'Agriculture, Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA), Fédération nationale des tonneliers, RITIMO, viticulteurs, mérandiers et tonneliers pour la phase expérimentale				
Action 24 : contribuer à un programme de recherche sur l'adaptation des forêts au changement climatique	3	Économie gestion forestière et biodiversité environnement	Après analyse des programmes de recherche sur l'adaptation des forêts au changement climatique existants, contribution au plus pertinent d'entre eux dans le cadre d'une démarche transfrontalière.	<ul style="list-style-type: none"> préparer une forêt résiliente face aux changements climatiques ; faire de la forêt indivise de Haguenau un laboratoire de recherche et d'expérimentation en matière d'adaptation des forêts au changement climatique ; intégrer un (ou des) programme(s) de recherche doté d'une dimension transfrontalière ; évaluer l'impact du réchauffement climatique sur le risque incendie dans la forêt indivise de Haguenau. 	ONF	Ville de Haguenau, DRAAF, Eurodistrict PAMINA, forestiers du Bienwald, INRA, AgroParisTech, GIP ECOFOR, SYCOPARC				

7.3. FICHES ACTIONS DÉTAILLÉES

ACTION 1	ANIMER LA DÉMARCHE DE LABELLISATION HAGUENAU, FORÊT D'EXCEPTION® ET SUIVRE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU CONTRAT DE PROJET
CONTEXTE	
<p>Haguenau est la première (et la seule à ce jour) forêt indivise du réseau Forêt d'Exception®. Elle appartient à parts égales à l'Etat et à la Ville de Haguenau. L'histoire de l'indivision est un élément fondamental de l'identité de la forêt de Haguenau et constitue une expérience inédite en matière de gestion concertée d'un espace naturel.</p> <p>Au-delà du statut foncier de l'indivision, qui implique une concertation étroite entre l'ONF, gestionnaire de la forêt et représentant de l'État propriétaire, et la Ville de Haguenau, le projet Haguenau, Forêt d'Exception® est un projet multipartenarial. Il résulte à l'origine de la volonté des deux propriétaires d'élargir le périmètre de la gouvernance en associant les partenaires locaux dans une démarche qui se veut exemplaire en matière de gestion multifonctionnelle concertée.</p> <p>Ce projet d'ampleur nécessite la présence et le travail régulier d'une équipe projet. L'ambition est d'inscrire ce projet de territoire dans la durée, au-delà même des cinq ans du contrat de projet. Pour cela, une mission permanente d'animation et de suivi est nécessaire. Il a été fait le choix de la formaliser dans une action spécifique du contrat de projet.</p>	
OBJECTIF	
<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir le label Forêt d'Exception® et inscrire la démarche dans la durée (viser le renouvellement du label) ; • fédérer les partenaires de la démarche sur des objectifs partagés ; • donner de la lisibilité à la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® ; la valoriser auprès des élus et acteurs du territoire et du grand public ; • créer une dynamique autour des projets mis en œuvre ; • disposer d'un outil de suivi efficace de la démarche ; piloter la réalisation des actions définies au contrat de projet 	
DESCRIPTIF	
<p>Animation de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception®</p> <ul style="list-style-type: none"> • animation de la concertation locale : organisation, animation et secrétariat des réunions : comité de Pilotage, comité restreint, commissions techniques, groupes de travail et réunions bilatérales diverses ; • production documentaire : rédaction des documents officiels de la démarche (notamment le dossier de candidature), rédaction de diagnostics, protocoles et contrats ; • mise en œuvre d'actions de communication : (en lien avec l'action 9 « stratégie de communication et de promotion de la forêt ») rédaction d'articles de presse, organisation de cérémonies officielles, animation et modération du groupe Haguenau, Forêt d'Exception® sur la plateforme Chlorofil ; • présentation de la démarche auprès des élus et acteurs du territoire sur recommandation du comité de pilotage ; • s'inscrire dans le cadrage national de la démarche Forêt d'Exception® : échanges avec le comité national d'orientation et en particuliers avec les rapporteurs pour la forêt indivise de Haguenau, participation au réseau national lors de séminaires, réunions... ; • assurer le lien et la coordination entre les démarches des trois forêts d'exception du Grand Est (Haguenau, Verdun et Montagne de Reims). <p>Suivi de l'état d'avancement du contrat de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaboration d'un tableau de bord composé d'indicateurs de suivi de l'avancement des actions et d'indicateurs de résultats qui sera validé en comité de pilotage ; définition du calendrier de mise à jour du tableau de bord ; • élaboration d'un bilan annuel de la démarche sous un format permettant d'en faire un outil de communication ; • ingénierie financière et suivi financier des actions ; montage des plans de financement, recherche de financements (subventions, mécénats...) avec les porteurs des actions, suivi des dépenses ; • établir les bilans et analyses nécessaires au renouvellement du label. 	

L'ONF, est le garant local de la procédure de labellisation Forêt d'Exception®. Il coordonne le projet par l'intermédiaire d'un chef de projet désigné en interne. La Ville de Haguenau est le partenaire privilégié de l'ONF pour mener conjointement la procédure de labellisation. Elle désigne en interne un référent Forêt d'Exception®, l'interlocuteur privilégié de la Ville de Haguenau auprès de l'ONF. L'animation de la démarche est assurée par le chef de projet de l'ONF, en étroite collaboration avec le référent Forêt d'Exception® de la Ville de Haguenau.

Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture	
		x	x	x	x
Porteur de projet pressenti	ONF et Ville de Haguenau				
Partenaires techniques	Les membres du comité de pilotage Haguenau, Forêt d'Exception®				
Sources de financement envisagées	<p>L'ONF prend à sa charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le temps de chef de projet interne dédié à l'animation de la démarche Forêt d'Exception® ; • la mise en forme graphique et l'impression des documents cadrant la démarche de labellisation (protocole d'accord, contrat de projet, dossier de candidature). <p>L'ONF et la Ville de Haguenau partagent les frais liés aux cérémonies organisées dans le cadre de la labellisation (cérémonies de signature, étapes clefs, accueil de journalistes, inaugurations...). Les deux parties mettent à disposition leurs locaux et leurs ressources logistiques lors de l'organisation des réunions liées à la démarche Forêt d'Exception® (comité de pilotage, comité restreint, commissions techniques ...).</p>				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers		ONF	Ville de Haguenau		
	Animation de la démarche	85 jours de chef de projet par an	34 jours de chargé de mission par an		
	Suivi de l'état d'avancement du contrat de projet	15 jours de chef de projet par an	8 jours de chargé de mission par an		
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Animation de la démarche	x	x	x	x	x
Suivi de l'état d'avancement du contrat de projet	x	x	x	x	x

PROJET 1 : POSER LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL DU PUBLIC	
ACTION 2	REALISER UNE ÉTUDE DE FRÉQUENTATION DE LA FORÊT
CONTEXTE	
<p>Dans le cadre de la rénovation de la politique d'accueil en forêt indivise de Haguenau, la commission technique « accueil du public » a retenu comme action prioritaire la réalisation une étude de fréquentation du massif forestier. En effet, cette étude constitue un prérequis indispensable à l'élaboration d'une stratégie d'accueil cohérente et en adéquation avec les attentes du public. Assez peu de données sur la fréquentation de la forêt sont aujourd'hui disponibles : compteurs routiers du Conseil Départemental, traces de passages de sportifs sur des applications et un point de mesure par un éco-compteur cycliste. Cette étude constituera donc un état initial susceptible de pouvoir servir de référence à d'autres études ultérieures.</p> <p>Plusieurs acteurs du territoire ont besoin d'une meilleure connaissance de la fréquentation du massif et notamment des données suivantes : évaluation et répartition spatiale de chaque usage, quantification de la fréquentation sur certains sites et certains axes, variabilités saisonnières de la fréquentation, modes de déplacement utilisés. Ils ont également besoin de connaître les attentes du public et le niveau de satisfaction des visiteurs par rapport aux aménagements en place. C'est donc une analyse quantitative et qualitative de la fréquentation qui est souhaitée.</p> <p>En 2017, un premier travail, piloté par l'ONF a permis de préparer un cahier des charges pour l'étude de fréquentation de la forêt indivise de Haguenau. Les techniques disponibles ont été recensées, ce qui a permis de poser les bases de la délimitation du périmètre de l'étude et de préciser son contenu.</p> <p>Le projet a été relancé au printemps 2018 avec la création d'un groupe de travail « étude de fréquentation » et la préparation de la phase opérationnelle (notamment la réalisation d'un cahier des charges pour l'acquisition de données d'un opérateur téléphonique et l'élaboration d'un schéma d'implantation de compteurs automatiques). Les parties prenantes souhaitent obtenir des résultats exploitables (en matière d'aménagement du territoire, de tourisme et de communication) obtenus grâce à une méthode claire et reproductible. Les résultats de l'étude sont attendus comme un outil indispensable à l'aménagement du massif forestier au regard du territoire dans lequel il s'insère. Plus précisément, ils seront utiles aux réflexions relatives au dimensionnement des infrastructures d'accueil et à l'élaboration d'une nouvelle offre d'accueil dans une volonté de partage harmonieux de l'espace</p>	
OBJECTIFS	
<p>Objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • quantifier la fréquentation de loisir sur le périmètre de la FIH ; • connaître l'origine géographique des visiteurs ; • évaluer l'importance de chaque usage ; • obtenir une répartition spatiale de la fréquentation ; • obtenir des informations sur l'accessibilité de la forêt et la circulation intra forestière ; • identifier les attentes et évaluer le niveau de satisfaction du public. <p>Objectifs secondaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • caractériser la perception de la forêt par le public (espace de ressourcement, stockage de CO₂, protection de la biodiversité, production de bois ...) ; • connaître les caractéristiques sociodémographiques des visiteurs ; • évaluer l'impact environnemental de la fréquentation. 	
DESCRIPTIF	
<p>Le choix a été fait de restreindre le périmètre de l'étude de fréquentation à celui du périmètre de la forêt indivise de Haguenau. L'étude comportera deux volets :</p>	

Volet 1 : étude quantitative (2019)

- **récupération** des données existantes : fréquentation des cyclistes grâce aux éco-compteurs du CD67 ; analyse des données de l'application STRAVA utilisée par les sportifs ;
- **acquisition** de données par plusieurs dispositifs :
 - acquisition de données issues d'un opérateur téléphonique ;
 - comptages sur les routes forestières ouvertes à la circulation avec des compteurs routiers prêtés par la Communauté d'Agglomération de Haguenau ;
 - acquisition et mise en place de compteurs automatiques sur les sites les plus fréquentés de la forêt, selon un schéma d'implantation en cours de définition ;
 - comptages sur les parkings et sur les sites les plus fréquentés lorsque les dispositifs automatiques ne sont pas performants ;
- **mise en relation** des données quantitatives obtenues avec des données météorologiques, les événements grand public organisés par les acteurs du territoire et une évaluation de la part des usages réservés (fréquentation par des groupes encadrés : sorties guidées, chasseurs...) ;
- **rédaction** d'une synthèse de l'étude quantitative : rappel des méthodologies employées, mise en forme des données, production de cartes et tableaux de synthèse.

Volet 2 : étude qualitative (2020)

L'étude qualitative sera dimensionnée dans le courant de l'année 2019. Il s'agira d'interroger un échantillon représentatif des usagers de la forêt pour connaître leurs usages, les sites qu'ils préfèrent, la fréquence de leurs visites, leur niveau de satisfaction sur l'équipement et l'offre d'accueil de la forêt et leurs attentes. Une enquête de satisfaction sera déployée auprès des usagers en forêt mais également hors-forêt afin de connaître les freins à la fréquentation de la forêt pour les habitants du territoire.

Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
	x			
Porteur de projet pressenti	ONF			
Partenaires techniques	Ville et Communauté d'Agglomération de Haguenau, Office du Tourisme du Pays de Haguenau, CD 67, Agence Attractivité Alsace, Alsace Destination Tourisme (ADT), Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA), Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA)			
Sources de financement envisagées	Étude quantitative financée par l'ONF et la Ville de Haguenau. Étude qualitative : à définir			
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Volet 1 : étude quantitative			
	Avant-projet (réalisé en 2018)		30 j	
	Acquisition de données d'un opérateur de téléphonie		15 000 €	
	Acquisition de compteurs automatiques		15 000 €	
	Mise en place des campagnes de mesures		30 j	
	Traitement et analyse des données quantitatives		40 j	
	Synthèse et rédaction du rapport		15 j	
	Animation du groupe de travail		5 j	
	Volet 2 : étude qualitative			
	Avant-projet / dimensionnement (réalisé en 2019)		30 j	
Autres étapes à définir				

CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Volet 1 : Étude quantitative	x	x			
Volet 2 : Étude qualitative		x			

ACTION 3	RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE D'ACCUEIL DE LA FORÊT			
CONTEXTE				
<p>Les cinq actions du projet 1 « Réaliser un diagnostic accueil de la forêt indivise de Haguenau » sont complémentaires et constituent des prérequis indispensables à la définition d'une nouvelle politique d'accueil en forêt indivise de Haguenau (projet 2).</p> <p>L'articulation des différents projets obéit en outre à une logique de développement durable. En effet, il est cohérent de disposer d'une bonne connaissance des équipements existants et de bien les entretenir avant d'en proposer de nouveaux. Aussi, les partenaires de la démarche Haguenau - Forêt d'Exception® ont besoin de disposer d'une évaluation objective du niveau d'équipement initial de la forêt pour pouvoir y renouveler l'offre d'accueil. L'état des lieux servira d'une part d'outil d'aménagement (entre autres pour la mise à jour des différents supports proposés par les acteurs du tourisme) et d'autre part de point de départ aux réflexions relatives à l'évolution temporelle de l'équipement de la forêt.</p>				
OBJECTIFS				
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les atouts et les faiblesses de l'offre d'accueil de la forêt pour orienter la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'accueil ; • proposer au public un niveau et une qualité d'équipements optimaux ; • améliorer la connaissance de l'existant afin d'aboutir à une gestion plus efficiente ; • disposer d'outils d'aménagement fiables pour les acteurs du territoire : une carte à jour des équipements de la forêt, • élaborer un programme de travaux et d'entretien adapté à l'existant. 				
DESCRIPTIF				
<p>L'action consiste dans un premier temps à réaliser un inventaire et un état des lieux des équipements et structures d'accueil implantés dans le périmètre de la forêt indivise de Haguenau. Pour cela, il faudra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier les équipements (aires d'accueil, points d'arrêts, parking, éléments du patrimoine, signalétique, mobilier) ; • cartographier tous ces éléments ; • qualifier leur état. <p>En termes de rendus, l'étude aboutira aux documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des fiches d'inventaires : descriptives, elles permettront d'améliorer la gestion des équipements existants ; • une carte des équipements d'accueil de la forêt ; • un diagnostic global évaluant les atouts et les faiblesses de l'offre d'accueil de la forêt. <p>Dans un deuxième temps, et sur la base des données issues de l'inventaire, le travail consistera à définir, chiffrer et programmer les travaux d'entretien nécessaires.</p>				
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
	x			
Porteur de projet pressenti	ONF			
Partenaires techniques	Ville de Haguenau, office du tourisme du Haguenau, CINE de Munchhausen, Association régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA), Club vosgien, Association des petits randonneurs de Haguenau, APFF, CD 67, Alsace Destination Tourisme			
Sources de financement envisagées	ONF et Ville de Haguenau			

Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Réalisation et validation d'une fiche type					2 j
	Préparation de la campagne de relevé					4 j
	Campagne de relevé (1 j/triage)					10 j
	Synthèse, rédaction du programme de travaux et cartographie					17 j
	Réunions de concertation					3 j
	Total					36 j
	Travaux d'entretien pour 2019					À définir
CALENDRIER PRÉVISIONNEL						
	2019	2020	2021	2022	2023	
Réalisation de l'état des lieux et du programme de travaux d'entretien	x					
Travaux d'entretien des équipements	x	x	x	x	x	

ACTION 4	RÉALISER UN RELEVÉ LIDAR ET EXPLOITER LES DONNÉES ACQUISES
CONTEXTE	
<p>Le LiDAR (Light Detection And Ranging) est un outil moderne et très fiable de description des forêts. Le principe est le suivant : un émetteur laser est placé dans un avion et mesure la distance qui le relie aux objets au sol. Les impulsions laser peuvent pénétrer dans le couvert forestier. On obtient des données d'une grande finesse sous la forme d'un nuage de points en 3D. De ce nuage, on extrait un modèle numérique de terrain (MNT) avec les points du sol et un modèle numérique d'élévation (MNE) avec les points situés au-dessus de la surface.</p> <p>Le besoin de faire réaliser une mission de télédétection aérienne type LiDAR a été exprimé par les partenaires spécialisés en archéologie dès le lancement de la démarche Haguenau - Forêt d'Exception®. En effet, avec plus de 650 tertres identifiés sur le massif haguénovien, l'amélioration des connaissances sur le nombre exact, l'état et la localisation des tumuli apparaît comme le principal enjeu d'un relevé Lidar.</p> <p>Le LiDAR possède également des applications dans les domaines de la gestion forestière (évaluation de la hauteur et du volume de bois sur pied, qualification de la dynamique naturelle de la forêt) et de l'hydrologie. En outre, les images 3D générées par la mission peuvent être valorisées de façon innovante à des fins pédagogiques. En définitive, cette action est transversale car elle a des applications dans de nombreux domaines. Elle revêt un caractère prioritaire puisqu'en effet les données que l'on prévoit d'acquérir seront utiles pour plusieurs actions du contrat de projet.</p> <p>Ainsi, un groupe de personnes intéressées par l'acquisition de données LiDAR pour la forêt de Haguenau a été constitué en 2016. Les besoins de chacun ont été identifiés et en 2017 un cahier des charges a été réalisé.</p>	
OBJECTIFS	
<p>ARCHÉOLOGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer les connaissances sur le positionnement et l'état des tumuli ; • communiquer auprès du grand public sur les vestiges historiques existant dans la forêt indivise de Haguenau ; • faciliter la préservation des vestiges lors des travaux d'exploitation forestière ; • avoir une connaissance des « paléo paysages » de la forêt. <p>RÉSEAU HYDRIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer la compréhension du réseau hydrographique dans le cadre de la gestion des inondations et améliorer la connaissance des anciens tracés de cours d'eau ; • étudier la restauration potentielle de cours d'eau et du fuseau de mobilité des rivières ; • cartographier le réseau de drainage. <p>GESTION FORESTIÈRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer la connaissance de la hauteur des peuplements (surtout les jeunes) pour prioriser les interventions ; • approfondir la connaissance des habitats forestiers ; • acquérir des données dendrométriques (surface terrière, diamètre moyen...). <p>ACCUEIL DU PUBLIC</p> <ul style="list-style-type: none"> • valoriser de façon innovante les images obtenues par le LiDAR (reconstitutions 3D...). 	
DESRIPTIF	
<p>Phase préparatoire : choix définitif de l'emprise à couvrir ; obtention des autorisations nécessaires auprès de l'armée - État-major de zone de défense de Metz - (pas de survol autorisé du dépôt de munitions de Neubourg et précautions à prendre au-dessus du camp d'Oberhoffen) ; finalisation du cahier des charges ; élaboration d'un plan de financement ; lancement de la consultation des entreprises ; choix du prestataire ; calibration d'un modèle de prédiction avec des placettes.</p> <p>Phase d'acquisition des données : elle doit se dérouler dans des conditions météorologiques favorables, soit du 15 février au 15 mars, lorsque les feuillus n'ont pas de feuilles et qu'il y a peu de probabilité d'avoir une couche de neige au sol.</p>	

Phase de traitement et de valorisation des données : conversion du nuage de point en modèles numériques de terrain, de surface et de hauteur (si cela n'a pas été demandé au prestataire).

Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture	
		x	x	x	x
Porteur de projet pressenti	ONF				
Partenaires techniques	Services R&D de l'ONF, Ville et Communauté d'Agglomération de Haguenau, Institut Géographique national (IGN), Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Archéologie Alsace, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, CD 67				
Sources de financement envisagées	DRAC, Conseil Départemental, ONF, Ville de Haguenau				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Phase préparatoire : mise à disposition de personnel par les différents partenaires Mission aérienne : 20 000 à 80 000 € en fonction de la surface retenue. Phase de traitement et valorisation des données : à définir				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Phase préparatoire	x				
Mission aérienne		x			
Phase de traitement et valorisation des données		x	x		

ACTION 5	RÉALISER UN DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA FORÊT			
CONTEXTE				
<p>La forêt indivise de Haguenau bénéficie d'un patrimoine archéologique et d'une histoire remarquables. Cependant, à ce jour les données ne sont pas centralisées et mal partagées entre toutes les personnes concernées. La réalisation de l'inventaire du patrimoine archéologique et historique est une action prioritaire et préliminaire à toutes les actions de protection et de valorisation.</p> <p>L'action a déjà été engagée partiellement en 2018 avec la réalisation de l'inventaire des vestiges de la seconde guerre mondiale en forêt indivise de Haguenau (travail encadré par l'ONF). Un groupe de travail a été constitué pour participer à l'encadrement de cette mission et étudier les possibilités de valoriser l'inventaire. Cet inventaire a fait l'objet d'une restitution lors d'une journée d'études du Groupement d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF) en octobre 2018.</p> <p>Le diagnostic du patrimoine archéologique et historique de la forêt indivise de Haguenau ne se limitera pas à un simple inventaire. Il s'agira aussi de quantifier et de caractériser les enjeux qui s'y rattachent, qu'ils soient scientifiques ou pédagogiques et d'identifier en quoi ces éléments sont source d'identité pour la forêt et le territoire.</p>				
OBJECTIFS				
<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir la connaissance du patrimoine archéologique et historique de la forêt ; • protéger et valoriser le patrimoine historique et culturel de manière priorisée ; • mettre en réseau les personnes ressources et améliorer le partage des connaissances ; • identifier les éléments du patrimoine pouvant constituer une ressource à valoriser en matière d'accueil du public. 				
DESRIPTIF				
<p>L'inventaire consistera pour commencer à rendre accessible toutes les informations concernant le patrimoine archéologique et historique de la forêt pour les professionnels et le grand public.</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place de la base d'inventaire : <ul style="list-style-type: none"> - identification des sources, des contributeurs, du périmètre de collecte (musées, bibliothèques, archives...), des outils employés par les différents acteurs ; - identification, centralisation et uniformisation des données : topographiques, documentaires (archives, rapports, témoignages oraux...), mobilières... ; - intégration des données LiDAR ; - création d'une base de données interactive à la disposition de tous les acteurs avec une classification et un référencement des données ; • élaboration d'un protocole d'exploitation et diffusion de l'inventaire ; • rédaction d'un plan de protection priorisé du patrimoine et de recommandation en termes de valorisation (identification de thèmes ou de périodes clés potentiellement valorisables pour l'accueil du public). <p>L'action sera pilotée par un groupe de travail regroupant les partenaires techniques concernés. Le groupe de travail validera notamment le mode opératoire et le cahier des charges de l'inventaire.</p>				
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
	x			x

Porteur de projet pressenti	Ville de Haguenau (service musées et archives)				
Partenaires techniques	Ville de Haguenau (autres services), ONF, office du tourisme du Pays de Haguenau, Communes situées sur le périmètre du massif forestier, Service régional d'Archéologie (DRAC), Archéologie Alsace, Institut national de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), Service des archives départementales, Société d'Histoire et d'Archéologie de Haguenau (SHAH), Maison Rurale de l'Outre Forêt, associations de protection, chercheurs et universitaires, amateurs érudits.				
Sources de financement envisagées	Ville de Haguenau				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Définition partagée de la base d'inventaire : mise à disposition de personnel par les différents partenaires. Centralisation et uniformisation des données : emploi d'un stagiaire				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Définition de la base d'inventaire	x				
Mise en place de la base d'inventaire		x	x	x	x
Élaboration du plan de protection priorisé et de la stratégie de valorisation		x	x	x	x

ACTION 6	RÉALISER UN DIAGNOSTIC DES RESSOURCES ÉCONOMIQUES DU MASSIF FORESTIER DE HAGUENAU			
CONTEXTE				
<p>Le massif forestier de Haguenau constitue une ressource économique forte pour le territoire du fait des divers usages que l'Homme en a fait depuis longtemps. Si certains usages à caractère économique ont été abandonnés aujourd'hui ou ne sont plus qu'occasionnels, ils ont marqué l'histoire locale et font partie de l'identité de la forêt. Dès les premières réunions participatives mise en œuvre dans le cadre de la démarche de labellisation Haguenau, Forêt d'Exception®, les partenaires ont identifié ces usages comme une richesse culturelle qui doit être préservée pour les générations futures.</p> <p>Ainsi, les commissions techniques « économie de la forêt » et « histoire - culture » ont proposé de réaliser un diagnostic économique de l'ensemble des ressources de la forêt. Il s'agit de faire un état des lieux des productions du massif en y incluant une dimension historique : filière bois (avec une histoire de la sylviculture), argile, chasse, apiculture, pétrole, poterie, économie du tourisme...</p> <p>Plus élaboré qu'un simple inventaire, le diagnostic analysera la valeur des usages économiques anciens et actuels de la forêt, en précisant en quoi ces usages sont source d'identité pour la forêt et le territoire. Il s'agira également d'évaluer leur intérêt pédagogique, et scientifique. Cette action, transversale, viendra alors alimenter l'ensemble des actions des projets 2 et 3 consistant respectivement à définir une stratégie d'accueil de la forêt et à sensibiliser aux patrimoines de la forêt indivise de Haguenau.</p> <p>Les réflexions sur la valorisation du diagnostic devront intégrer une dimension territoriale.</p>				
OBJECTIFS				
<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir la connaissance du patrimoine économique de la forêt ; • mettre en réseau les personnes ressources et améliorer le partage des connaissances ; • identifier les éléments du patrimoine pouvant constituer une ressource à valoriser en matière d'accueil du public. 				
DESCRIPTIF				
<p>Le diagnostic comportera les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • recensement et évaluation du poids économique des activités liées à l'exploitation des ressources de la forêt indivise de Haguenau : <ul style="list-style-type: none"> - activités liées à la ressource bois (données INSEE, données de la filière bois...) incluant une histoire de la sylviculture ; - activités liées à l'exploitation d'autres ressources : tourisme, chasse, apiculture, argile... (données à recueillir auprès des acteurs économiques) ; - anciens usages économiques liés à la forêt : pétrole, carex végétal, poteries, (données à recueillir auprès des musées, bibliothèques, archives...) • cartographie des usages économiques actuels et anciens de la forêt ; • identification de thèmes potentiellement valorisables pour l'accueil du public ; <p>L'action sera pilotée par un groupe de travail constitué par tous les partenaires techniques concernés. Le groupe de travail validera notamment le mode opératoire et le cahier des charges du diagnostic.</p>				
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
			x	x

Porteur de projet pressenti	Ville de Haguenau (service musées et archives)				
Partenaires techniques	Service des archives départementales, Société d'Histoire et d'Archéologie de Haguenau (SHAH), Maison Rurale de l'Outre Forêt, Ville de Haguenau (autres services), office du tourisme du Pays de Haguenau, ONF, FIBOIS Grand Est, Agence de Développement d'Alsace (ADIRA), Sècherie de la Joux, potiers, chasseurs, pêcheurs, Chambre d'agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Syndicat des Entrepreneurs de Travaux Forestiers				
Sources de financement envisagées	Ville de Haguenau				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	À définir				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Création du groupe de travail			x		
Réalisation du diagnostic			x		
Définition des thèmes valorisables auprès du public			x		

PROJET 2 : DÉFINIR LA STRATÉGIE D'ACCUEIL DE LA FORÊT	
ACTION 7	ÉTABLIR LE SCHÉMA SPATIAL DE L'ACCUEIL DU PUBLIC EN FORÊT
CONTEXTE	
<p>Cette action constitue la dimension spatiale de la nouvelle politique d'accueil du public en forêt indivise de Haguenau. Elle vise à permettre l'amélioration de l'accueil des publics : meilleure prise en compte de la fréquentation issue du nord de la forêt, meilleur équilibre du niveau d'équipement entre les différentes aires d'accueil, homogénéisation des mobiliers et désengorgement du site du Gros Chêne.</p> <p>Le schéma spatial de l'accueil consiste à définir les portes d'entrée de la forêt, formaliser la gradation de l'accueil avec une segmentation de l'espace et organiser la circulation et le stationnement dans le massif. Le zonage de l'espace forestier permettra de clarifier les rôles attribués à chaque zone et de faciliter le repérage des usagers.</p> <p>Le schéma spatial s'appuiera sur : le diagnostic de la forêt réalisé en 2016, l'étude paysagère de la forêt réalisée en 2017, l'étude sur l'accessibilité du massif et la circulation intra forestière réalisée par des étudiants en master d'urbanisme et aménagement réalisée en 2017-2018, l'étude de fréquentation (action 2) et l'état des lieux de l'offre d'accueil (action 3). Il constituera un outil d'aménagement utile à tous les acteurs du territoire.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les accès à la forêt pour tous les publics depuis les espaces périphériques (surtout au nord), sécuriser les accès et les usages ; • reconnecter la forêt avec le territoire, notamment vis-à-vis des flux (piétons, vélos...) ; • rééquilibrer la fréquentation et désengorger certains sites ; • organiser la pratique des différents usages de la forêt dans une logique d'équité et de compréhension mutuelle ; • améliorer la visibilité des entrées de forêt et des points d'intérêts identifiés dans le diagnostic ; • harmoniser la signalétique à l'intérieur du massif forestier ; • préserver les éléments du patrimoine naturel, culturel et historique identifiés comme sensibles ; • donner les moyens aux usagers de se repérer et d'être autonomes pour ceux qui le souhaitent. 	
DESCRIPTIF	
<p>Élaboration du schéma spatial</p> <ul style="list-style-type: none"> • zonage de l'espace forestier : identification et renforcement des aires d'accueil et des zones d'intérêt ; identification des zones qui seront fermées à l'accueil : zone d'exclusion militaire, zones sensibles identifiées dans le diagnostic biodiversité (action 14) ou bien zones exploitées et marquées par le rythme des actions sylvicoles ; • organisation des différents usages de la forêt : analyse des besoins et des contraintes liés à certains usages (exploitation sylvicole, chasse, activités militaires), restrictions de certaines pratiques le cas échéant, élaboration d'une charte des usagers, mise en place d'un calendrier et d'actions de communication ; • plan de circulation et de stationnement dans le massif forestier en priorité pour les transports doux (piétons, cyclistes...) puis pour les automobilistes ; canalisation des publics. <p>Mise en œuvre de travaux associés</p> <ul style="list-style-type: none"> • travaux de signalétique : mise place et harmonisation de panneaux de circulation, de panneaux d'entrée de forêt et de panneaux d'accueil ; • travaux d'infrastructures et d'équipement : réaménagement des parkings, aires de covoiturage, aires d'accueil ; • réalisation de cartes faisant figurer les équipements de la forêt et les éléments du patrimoine et facilitation de l'accès à ces cartes (sur des panneaux, brochures, internet...). 	

Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture	
		x			
Porteur de projet pressenti	ONF				
Partenaires techniques	Ville de Haguenau, ONF, office du tourisme du Pays de Haguenau, communes limitrophes de la forêt, Club vosgien, chasseurs, Association de Protection de la Faune et de la Flore (APFF), Alsace Nature, CD 67, Alsace Destination Tourisme (ADT), CINE de Munchhausen, auberge du Gros Chêne, camp militaire d'Oberhoffen				
Sources de financement envisagées	ONF, Ville de Haguenau, office du tourisme, Conseil Départemental				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Élaboration du schéma spatial : 20 J Travaux : le budget sera donné par l'étude				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Élaboration du schéma spatial		x			
Mise en œuvre des travaux et diffusion de supports cartographiques			x	x	

ACTION 8	POSITIONNER LA FORÊT COMME UN ÉLÉMENT PATRIMONIAL DE L'OFFRE CULTURELLE DE LA VILLE ET DE SON TERRITOIRE
CONTEXTE	
<p>La forêt indivise de Haguenau fait partie intégrante de l'identité, de l'ADN de la Ville. Les liens entre la Ville, les territoires riverains et la forêt sont multiples, qu'ils soient historiques, économiques ou encore sociaux. Le patrimoine culturel forestier d'une grande richesse, marquant la forêt de l'empreinte de l'Homme, couvre des époques très variées. Il est ainsi identifié comme un élément à part entière du patrimoine culturel local.</p> <p>Lors de la commission technique « histoire-culture » les partenaires de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception®, ont relevé une méconnaissance de ce patrimoine culturel forestier du fait sa faible lisibilité. En outre, une multitude de lieux d'expression de la culture ont été identifiés comme autant de supports potentiels de valorisation de ce patrimoine. Les partenaires ont également mis en évidence l'existence de ruptures, de fractures, entre la Ville et la forêt sur le plan physique où la forêt est nettement détachée du tissu urbain. De plus, le rapport à la forêt des populations riveraines a évolué dans le temps. D'une approche économique à un espace de spiritualité, puis terrain d'entraînement militaire, la forêt n'a pas toujours été perçue comme l'espace de ressourcement accueillant que l'on attend aussi d'elle aujourd'hui.</p> <p>Sur la base de ces constats partagés, les partenaires ont formulé le besoin d'une reconquête de la forêt visant à recréer du lien entre le territoire, sa vie culturelle, ses musées et la forêt. Il a ainsi été acté la nécessité de définir une stratégie culturelle globale pour cet espace naturel s'appuyant sur des valeurs partagées. Cette stratégie devra en outre s'accompagner d'actions expérimentales de valorisation du patrimoine culturel de la forêt.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Définir une stratégie culturelle pour la forêt : <ul style="list-style-type: none"> - appuyer la stratégie sur une bonne connaissance du patrimoine ; - placer la stratégie culturelle au cœur de l'innovation et de la créativité ; - assoir la stratégie dans un projet partenarial (co-produire) ; - décliner la stratégie en un programme d'actions. • Assurer la protection des patrimoines et leur valorisation auprès des publics : <ul style="list-style-type: none"> - définir le(s) message(s) à transmettre au grand public ; - développer des outils d'interaction avec le grand public ; - élargir l'offre d'éducation artistique et culturelle aux patrimoines forestiers ; - créer des passerelles entre forêt et tissu urbain. 	
DESCRIPTIF	
<p>L'action consiste dans un premier temps à faire une synthèse de l'ensemble de l'offre culturelle du territoire. Ce prérequis devra permettre d'assurer une bonne articulation de la stratégie avec les programmes culturels du territoire. En outre, elle permettra d'identifier l'ensemble des parties prenantes de la vie culturelle locale.</p> <p>Il s'agira dans un second temps de définir la stratégie culturelle : valeurs partagées, ambitions, articulation avec les programmes culturels du territoire. Ces grandes orientations permettront de définir un programme d'actions culturelles ainsi que son calendrier. La stratégie pourra s'appuyer notamment sur la déconcentration d'événements culturels existants sur le territoire.</p> <p>Enfin, l'action s'accompagne de la mise en place annuelle d'une action culturelle expérimentale en lien avec la forêt.</p>	

Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture	
		x			x
Porteur de projet pressenti	Ville de Haguenau – Direction de la Culture				
Partenaires techniques	<p>Ville de Haguenau, ONF, office du tourisme du Pays de Haguenau, CD 67, potiers, Maison Rurale de l'Outre Forêt, Société d'Histoire et d'Archéologie de Haguenau (SHAH), Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (CEAAC), Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA), Universités de Strasbourg (Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme Alsace - MISCHA), Archéologie Alsace, CINE de Munchhausen, Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA).</p> <p>La liste des partenaires sera amenée à être complétée au fur et à mesure de l'élaboration du programme d'actions</p>				
Sources de financement envisagées	Contribution des partenaires en financement de temps personnels (mise en œuvre des actions expérimentales, concertation, animations, prêt d'espaces de réunion...). Financements éventuels à rechercher pour les actions expérimentales.				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Synthèse et présentation de l'offre culturelle du territoire		10 j		
	Organisation d'actions expérimentales sur 5 ans		50 j		
	Rédaction du programme d'actions		30 j		
	Total		90 j		
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Synthèse de l'offre culturelle du territoire			x		
Mise en œuvre d'actions expérimentales	x	x	x	x	x
Définition de la stratégie				x	x
Élaboration d'un programme d'actions culturelles					x

ACTION 9	METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION DE LA FORÊT
-----------------	---

CONTEXTE

La nécessité de communiquer davantage sur la forêt indivise de Haguenau a été exprimée par l'ensemble des partenaires depuis le lancement de la démarche Forêt d'Exception® en 2015. Ils partagent le constat que **la communication actuellement disponible est insuffisante et disparate**. Dès les premières réflexions sur le contrat de projet, toutes les commissions techniques ont formulé des propositions d'action sur le thème de la communication. Dans un souci de **performance** et de **professionnalisme**, ces différentes propositions ont été regroupées en une seule qui a vocation à être transversale.

Communiquer sur la gestion multifonctionnelle et durable de la Forêt Indivise de Haguenau sera la ligne de conduite de ce plan de communication et de promotion. En ce qui concerne la communication, il s'agira de diffuser équitablement les informations concernant toutes les fonctions de la forêt (environnementale, économique et sociale) et de la présenter sous toutes ses facettes (biodiversité, offre de loisirs, sylviculture, patrimoine historique...). En ce qui concerne la promotion, les acteurs du territoire affichent leur volonté **d'accroître le rayonnement de la forêt au service du développement local**. Le défi est de **renforcer les liens entre les habitants du territoire et la forêt**.

Le plan de communication et de promotion de la forêt constitue un outil indispensable à la démarche de labellisation. Il sera utilisé **tant à l'échelle régionale pour relater les actions mises en œuvre qu'à l'échelle nationale pour révéler l'identité de la forêt indivise de Haguenau au sein du réseau Forêt d'Exception®**.

OBJECTIFS

- Valoriser la forêt comme un atout pour le territoire ;
- rendre la forêt visible par le public, identifiable ;
- améliorer l'attractivité de la forêt en misant sur son identité (objectif du protocole d'accord) ;
- faire connaître la forêt au public pour le sensibiliser à sa préservation ;
- transformer la perception de la forêt de manière à ce qu'elle devienne un espace fédérateur, lieu de vie et source d'initiatives de développement du territoire dans lequel elle s'insère (objectif du protocole d'accord).

DESSCRIPTIF

Cette action se décompose en plusieurs opérations :

- la réunion d'un groupe de travail deux à quatre fois par an pendant toute la durée du contrat de projet pour piloter les actions de communication de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® ;
- la rédaction d'un plan de communication et de promotion de la forêt indivise de Haguenau qui constituera la feuille de route du groupe de travail ;
- le choix d'une agence de communication après appel à concurrence ;
- la définition de l'identité visuelle, de la charte graphique et de la conception graphique de la signalétique (lot 1 de l'appel à concurrence) ;
- la création d'un site internet dédié à la démarche (lot 2 de l'appel à concurrence) ;
- la mise en œuvre des autres actions de communication qui auront été programmées dans le plan de communication (événements, publications, relations presse...)

Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
	x	x	x	x

Porteur de projet pressenti	Ville de Haguenau, direction de la communication				
Partenaires techniques	ONF, office du tourisme du Pays de Haguenau, Alsace Destination Tourisme (ADT), Agence d'Attractivité de l'Alsace, CINE de Munchhausen, Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA),				
Sources de financement envisagées	Ville de Haguenau, ONF, office du tourisme, CD 67				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Réunion du groupe de travail communication deux fois par an	8 J par an	Ville de Haguenau, ONF, Office du Tourisme de Haguenau, Conseil Départemental		
	Rédaction du plan de communication	5 J	ONF et Ville de Haguenau		
	Appel à concurrence et choix d'un prestataire	5 J	ONF et Ville de Haguenau		
	Définition de l'identité visuelle, de la charte graphique et de la conception graphique de la signalétique (lot 1)	5 000 € HT	Prestataire externe, financement à rechercher		
	Lancement du site internet (lot 2)	15 000 € HT	Prestataire externe, financement à rechercher		
	Autres actions régulières programmées dans le plan de communication (supports papiers et numériques, relations presses ...)	À définir	À définir		
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Réunion du groupe de travail communication 2 fois par an	x	x	x	x	x
Rédaction du plan de communication	x (1 ^{er} trimestre)				
Appel à concurrence et choix d'une agence de communication	x (2 ^e trimestre)				
Définition de l'identité visuelle et de la charte graphique (lot 1)	x (fin d'année)				
Lancement du site internet (lot 2)		x (1 ^{er} trimestre)			
Autres actions régulières programmées dans le plan de communication			x	x	x

PROJET 3 : SENSIBILISER AUX PATRIMOINES DE LA FORÊT INDIVISE DE HAGUENAU	
ACTION 10	PROPOSER DES SORTIES THÉMATIQUES GUIDÉES EN FORÊT
CONTEXTE	
<p>Afin de faire découvrir la FIH au public, un premier programme de 17 sorties en forêt a été mis en place en 2017, sous la forme d'une action pilote de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception®. L'offre de sorties proposée par le CINE dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Haguenau a ainsi été complétée par une dizaine de sorties animées par les partenaires de la démarche, et regroupées au sein d'un programme unique dédié à la FIH. Fort de son succès (plus de 300 personnes accueillies, le programme a été renouvelé en 2018 en intégrant de nouveaux thèmes</p> <p>Le programme s'adresse avant tout un public local issu des communes limitrophes du massif. L'objectif est de faire découvrir toutes les facettes de la forêt à un public le plus diversifié possible. La variété des sorties est ainsi l'une des clés du succès du programme : des sujets aussi variés que la sylviculture, l'histoire, la mycologie ou la sylvothérapie sont ainsi abordés. Cependant, les thèmes abordés ont tous un lien avec la FIH, ce qui garantit la cohérence générale du programme.</p> <p>Le programme de sorties intègre en outre une dimension expérimentale importante ; il a vocation à être utilisé par les partenaires de la démarche Forêt d'Exception comme un laboratoire pour tester des formules de découverte et des types d'animations innovants. Le programme joue également un rôle fédérateur pour les partenaires. Il permet d'associer des acteurs d'horizons très différents et donne également la possibilité à certains de se faire connaître. Il sera renouvelé chaque année pendant toute la durée du contrat de projet, étant entendu que sa forme pourra évoluer selon les aspirations des partenaires associés.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser le public à la richesse des patrimoines naturels et culturels de la forêt indivise de Haguenau et à leur préservation ; • renforcer les liens entre les habitants du territoire et la forêt ; • communiquer sur la gestion multifonctionnelle et les différentes fonctions de la forêt ; • valoriser les actions des différents partenaires. 	
DESCRIPTIF	
<p>Un groupe de travail constitué des acteurs listés ci-dessous est chargé de l'élaboration du programme et de l'animation des sorties.</p> <p>Bilan des sorties de l'année écoulée et programmation de l'année suivante, de novembre à février</p> <p>Le bilan des sorties s'effectue sur la base du nombre de participants, du retour des animateurs et des résultats de l'enquête de satisfaction qui est diffusée aux participants. Il prend la forme d'un rapport écrit partagé entre tous les partenaires. La programmation se fait en début d'année civile. Le programme est conçu en cohérence avec l'agenda des manifestations de la Ville de Haguenau et les événements organisés par les autres partenaires. Afin d'améliorer la lisibilité des sorties, un double cadrage est recherché (fête de la nature, fête des mares, journées nationales de l'archéologie...).</p> <p>Un plan de communication est mis en place pour diffuser la nouvelle programmation par différents biais : édition et diffusion d'une brochure papier, collage d'affiches saisonnières, communiqués de presse, rédaction d'articles sur les pages web des organisateurs...</p> <p>Animation des sorties de mars à novembre</p> <ul style="list-style-type: none"> • gestion des inscriptions : la grande majorité des sorties sont gratuites mais pour la plupart l'inscription est obligatoire afin de maîtriser la fréquentation et d'adapter l'organisation et l'animation en fonction des circonstances (lieu de rendez-vous, covoiturage...); • animation des sorties : le cadrage de la programmation est assuré par l'ONF, la Ville de Haguenau (OT) et le CINE. L'animation est réalisée par ces structures ou d'autres partenaires selon les thèmes abordés. • diffusion du questionnaire de satisfaction par mail à tous les participants. 	

Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture	
		x			
Porteur de projet pressenti	ONF et Ville de Haguenau				
Partenaires techniques	<p>Pour la programmation : CINE de Munchhausen, office du tourisme du pays de Haguenau. Pour l'animation des sorties : CINE de Munchhausen, Association de Protection de la Faune et de la Flore de Haguenau (APFF), Société hippique urbaine de Haguenau, Société d'Histoire et d'Archéologie de Haguenau (SHAH), Société Mycologique de Strasbourg et plusieurs bénévoles... (liste évolutive en fonction de la programmation)</p>				
Sources de financement envisagées	ONF, Ville de Haguenau, Région Grand Est...				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Le budget annuel ci-dessous est estimé en nombre de jours de travail que se répartissent les partenaires.				
		Temps de personnel			Budget
		CINE	ONF	Haguenau	
	Programmation / bilan	5	8	8	
	Conception et mise en page de la brochure		5	5	
	Edition de la brochure				1 500 €
	Suivi opérationnel des sorties en lien avec les animateurs	6	6	6	
	Suivi administratif des inscriptions			5	
Animation des sorties	Selon thème	Selon thème	Selon thème		
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Organisation et ani- mation de sorties thématiques en FIH	x	x	x	x	x

ACTION 11	ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ANNUEL POUR LE GRAND PUBLIC EN FORÊT			
CONTEXTE				
<p>Au-delà de la gouvernance partagée, la volonté d'associer le grand public à la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® a été exprimée dès le départ. En 2015, des ateliers participatifs ont rassemblé un grand nombre de citoyens et quelques mois plus tard, l'évènement « Débranche en forêt ! » célébrait l'entrée de Haguenau dans le réseau Forêt d'Exception®. Cette volonté a été formalisée par la suite dans le protocole d'accord par l'inscription de l'objectif « renforcer les liens entre la ville et la forêt » dans le thème 4 : la forêt, source de liens avec l'Homme.</p> <p>L'idée d'organiser un évènement annuel pour le grand public en forêt a été proposée conjointement par les commissions techniques « accueil du public » et « histoire – culture » mais l'ensemble des partenaires y a adhéré. En effet, cet évènement est voulu comme une vitrine de la gestion multifonctionnelle de la forêt indivise de Haguenau. Il s'agit de faire découvrir au public comment les fonctions environnementales, économiques et sociales de la forêt sont assurées équitablement sur le massif.</p>				
OBJECTIFS				
<p>Cette action sera inscrite dans le plan de communication et de promotion de la forêt indivise de Haguenau (action 9).</p> <ul style="list-style-type: none"> • rassembler et fédérer les partenaires de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® ; • communiquer auprès du grand public sur la gestion multifonctionnelle de la forêt et les actions menées dans le cadre de la démarche ; • faire découvrir au public toutes les facettes de la forêt ; • sensibiliser le public à la préservation des richesses de la forêt ; • valoriser les produits de la forêt. 				
DESCRIPTIF				
<p>L'action consiste en un évènement ciblé pour le grand public, qui devra s'articuler avec les cérémonies officielles qui ponctueront la démarche de labellisation Forêt d'Exception®.</p> <p>L'évènement sera organisé en fonction des moyens disponibles, avec bon sens et en cohérence avec l'actualité de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® et celle des autres acteurs du territoire. Ainsi, certaines années, l'action pourra consister à participer activement à un évènement existant organisé dans un autre cadre.</p> <p>Les principes suivants guideront l'organisation de l'évènement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une démarche d'éco-conception : on cherchera à limiter autant que possible l'impact de l'évènement sur l'environnement ; • une approche transversale : c'est la gestion multifonctionnelle durable de la forêt au sens large qui doit être présentée, ce qui n'empêche pas le choix d'une thématique en particulier ; • la localisation de l'évènement en forêt : autant que possible, sous réserve que l'évènement ne cause d'impact négatif sur le milieu naturel ; • la concertation avec tous les partenaires de la démarche qui souhaitent s'impliquer ; • la cohérence avec l'agenda des différents partenaires et/ou l'adhésion à leurs initiatives particulières ; • une dimension pédagogique : on cherchera à impliquer le public par des animations ludiques, interactives et innovantes autant que possible. 				
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
	x	x	x	x

Porteur de projet pressenti	ONF les années paires et Ville de Haguenau les années impaires				
Partenaires techniques	L'ensemble des partenaires de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception®				
Sources de financement envisagées	ONF, Ville de Haguenau, et financements complémentaires à rechercher le cas échéant				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	À définir en fonction de l'évènement				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Organisation d'un évènement annuel grand public en forêt	x Ville de Haguenau	x ONF	x Ville de Haguenau	x ONF	x Ville de Haguenau

ACTION 12	CRÉER DES SENTIERS DE DÉCOUVERTE MULTITHÉMATIQUES
CONTEXTE	
<p>Cette action constitue l'un des piliers de la nouvelle offre d'accueil en forêt indivise de Haguenau. Toutes les commissions techniques ont exprimé leur volonté de créer des nouveaux sentiers mais les partenaires ont convenu de confier le suivi de cette action à la commission technique « accueil du public » qui veillera à la transversalité des projets.</p> <p>L'offre de sentiers actuelle repose sur un certain nombre d'acquis : des points de repère identifiés, un nombre significatif d'itinéraires balisés et une diversité des temps de parcours. Néanmoins, l'offre actuelle de circuits constitue davantage une offre d'itinéraires pédestres que de sentiers d'interprétation ou de découverte thématique. Or on estime que la demande du public est forte dans ce domaine et que les points d'intérêt de la forêt indivise de Haguenau, qu'ils soient historiques, culturels, environnementaux ou sylvicoles ne sont pas suffisamment valorisés.</p> <p>L'aménagement de circuits en forêt indivise de Haguenau reste cependant soumis à plusieurs contraintes : absence de relief qui renforce l'apparente homogénéité des ambiances forestières, éloignement des points d'intérêt du fait de la superficie du massif, et le regroupement des itinéraires principalement autour du site du Gros Chêne. Ce dernier constat est partagé par les différents partenaires qui souhaitent en faire un axe de travail.</p> <p>La création des sentiers de découverte interviendra après d'autres actions notamment l'étude de fréquentation (action 2), le diagnostic du patrimoine archéologique et historique de la forêt (action 5) et le schéma spatial de l'accueil (action 67). Il est prévu de créer un sentier de découverte sur le site des étangs Gründel mais ce projet fait l'objet d'une action spécifique (action 20) car il est soumis à des enjeux écologiques importants.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer une offre de loisir nature de qualité pour améliorer l'attractivité de la forêt ; • proposer une interprétation des patrimoines et sensibiliser le public à leur préservation ; • impliquer les visiteurs dans la découverte et susciter leur curiosité ; • renforcer le lien du territoire avec l'espace forestier. 	
DESCRIPTIF	
<p>Parmi les nombreuses propositions des commissions techniques, trois ont été retenues pour le premier contrat de projet. Il s'agit des projets qui présentent les meilleures conditions de faisabilité et qui permettent de valoriser des actions entreprises au cours des dernières années. Un groupe de travail « sentiers » issu de la commission technique accueil du public pilotera la réalisation de ces nouveaux projets.</p> <p>Cahier des charges</p> <p>Un cahier des charges commun à tous les sentiers a été arrêté par les commissions techniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet global consiste à proposer une offre de découverte de la diversité de la forêt à travers plusieurs regards et plusieurs prismes à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - une diversité des publics : diversité des âges, des intérêts, des pratiques ; - une diversité des approches : sensorielle, sportive, ludique, didactique, par l'imaginaire... ; - une diversité des thèmes : biodiversité, économie et filière bois, histoire, arts et artisanats, légendes. • Les sentiers devront être accessibles au plus grand nombre. Les concepteurs des sentiers veilleront à ce que tous les publics puissent emprunter les sentiers, y compris les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) autant que possible lorsque les conditions techniques le permettront. Les modes de déplacement doux seront privilégiés, le vélo notamment. • Les sentiers seront aménagés dans une logique de développement durable : limitation de l'impact de la fréquentation, respect de l'intégrité et de la naturalité de l'espace forestier, soin apporté à l'intégration paysagère des aménagements, mise en avant de la gestion multifonctionnelle de l'espace. • Les sentiers auront une vocation pédagogique et l'on privilégiera une approche interactive. L'objectif est de faire découvrir aux visiteurs les fonctions économiques, environnementales et sociales de la forêt et de leur proposer une interprétation des patrimoines naturel et culturel qu'elle abrite. • Les sentiers seront agrémentés d'outils de découverte innovants et ludiques. 	

1) Création d'un sentier des arbres remarquables

L'intérêt de la mise en valeur des arbres remarquables de la FIH a été exprimé par le public et les partenaires dès les premières réunions de la démarche. En réponse à l'expression de ce besoin, un groupe de travail réunissant les partenaires intéressés par le sujet a été créé en 2016. Dans ce cadre, les arbres remarquables de la FIH ont été inventoriés et quelques travaux de mise en valeur ont été réalisés. L'objectif émanant des premières propositions du groupe de travail est de créer un sentier dédié à la découverte et à la présentation des arbres remarquables de la FIH. Celui-ci sera équipé d'une signalétique et/ou d'un outil de découverte innovant permettant d'initier le public à la reconnaissance des essences et à l'identification des critères de « remarquabilité ».

2) Création d'un sentier historique

La commission technique « histoire – culture » sera fortement impliquée dans la création de ce sentier qui sera inspiré notamment par le diagnostic du patrimoine archéologique et historique de la forêt (action 5). Des propositions de tracés ont été étudiées dans le cadre de travaux préliminaires en 2018. Les vestiges protohistoriques et les vestiges de la Seconde Guerre Mondiale de la forêt seraient associés dans un même circuit de découverte multimédia.

3) Réaménagement du sentier du Gros Chêne

Le site du Gros Chêne est le lieu d'accueil de la forêt le plus fréquenté et le plus équipé. Le projet consiste à relier l'actuel sentier pédestre et PMR au « Monument du Chêne », œuvre d'art réalisée en 1995 par Gloria Friedmann qui est pour l'instant mal connectée au cœur du site. Le nouveau circuit parcourrait ainsi l'ensemble du site et serait enrichi d'autres œuvres d'art. Des artistes seraient sollicités pour exprimer leur regard sur la biodiversité forestière.

Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture	
		x			x
Porteur de projet pressenti	ONF et Ville de Haguenau				
Partenaires techniques	Communauté d'Agglomération de Haguenau, office du tourisme du Pays de Haguenau, CINE de Munchhausen, Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA), Club vosgien, Association de Protection de la Faune et de la Flore de Haguenau (APFF), Association des petits randonneurs de Haguenau, CD 67, Alsace Destination Tourisme				
Sources de financement envisagées	ONF, Ville et Communauté d'Agglomération de Haguenau, CD 67, mécénat, Club vosgien (bénévolat)				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Cadrage des projets, animation des groupes de travail, définition du programme des projets : 15 jours d'animateur Forêt d'Exception® ; • étude de projet et recherche de financement : 45 jours de chef de projet accueil du public ONF (à revoir en fonction des décisions qui auront été prises à l'étape précédente) ; • travaux : à définir pour chaque sentier 				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cadrage des projets, animation des groupes de travail, définition du programme des projets			x		
Étude de projet et recherche de financement			x		
Travaux				x	x

ACTION 13	RÉALISER UNE ÉTUDE D'AVANT-PROJET POUR LA CRÉATION D'UN PÔLE D'ACCUEIL INNOVANT, INTERACTIF ET TRANSVERSAL EN FORÊT
CONTEXTE	
<p>Dès les premières réunions de concertation de la démarche de labellisation Haguenau, Forêt d'Exception®, les partenaires ont mis en évidence la multitude de richesses de la forêt qu'elles soient environnementales (espèces patrimoniales et d'intérêts national et communautaire, habitats naturels protégés, zones humides...), historiques (statut d'indivision, usages anciens...), économiques (bois de qualité, savoir-faire locaux, emplois...) ou encore culturelles (forêt Sainte, Œuvre d'art contemporaine...) et touristiques (sites d'accueils existants, arbres remarquables...). Toutes ces richesses restent cependant peu visibles.</p> <p>Les partenaires ont alors formulé la volonté de créer un espace d'accueil en forêt qui soit pédagogique, innovant, accessible à tous les publics, et qui fasse la part belle aux patrimoines de la forêt, à ses richesses. L'outil avancé et plébiscité consiste en la création d'un ou plusieurs pôle(s) d'accueil. Il est convenu que sur le pas de temps du premier contrat de projet, l'action devra permettre la réalisation d'une étude d'avant-projet pour la création de ce pôle.</p> <p>Un groupe de travail est constitué au niveau politique pour assurer le portage de l'action. Une réunion interne à la Ville de Haguenau a donné les éléments de cadrage du portage politique de l'action. Des propositions d'orientations stratégiques ont été formulées afin d'être soumise au groupe de travail des partenaires pour approbation.</p> <p>Ainsi, le projet devra participer de l'appropriation de la forêt par les habitants du territoire, tout en y intégrant une dimension scientifique et pédagogique (lieu d'expérimentation et de capitalisation des savoirs). Il pourra constituer un outil au service de l'amélioration de la qualité de vie, et de la création de lien social intégré à l'offre territoriale existante. L'innovation sera un élément clé tant dans la conception du projet que dans son expression. L'usage de l'outil numérique et des nouvelles technologies est attendu. Le modèle économique du projet sera étudié par le groupe de travail.</p>	
OBJECTIFS	
<p>Mener une étude d'avant-projet d'un ou plusieurs pôle(s) d'accueil des publics en forêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir un cahier des charges pour l'étude d'avant-projet : <ul style="list-style-type: none"> - dimensionner l'ambition partagée du projet ; - concevoir un modèle économique nouveau autour de l'accueil des publics ; - définir l'offre de service, les à-côtés ; - définir le cadre des messages véhiculés par le projet ; - associer la recherche scientifique et les domaines de la formation ; - garantir une approche de développement durable ; - assurer l'ancrage territorial du projet ; - garantir la transversalité du projet. • Déterminer les modalités de réalisation de l'étude d'avant-projet : <ul style="list-style-type: none"> - définir l'accompagnement du projet ; - assurer le portage financier. 	
DESRIPTIF	
<p>De façon à répondre aux objectifs fixés, un accompagnement externe au portage de l'action (bureau d'études) est envisagé. Cet accompagnement devra se faire en accord avec les orientations définies par le groupe de travail et sur la base des éléments de contexte issus notamment d'autres actions de la démarche (étude de fréquentation, état des lieux de l'offre d'accueil de la forêt, schéma spatial de l'accueil du public en forêt).</p> <p>La mission d'accompagnement visera à la fois à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réaliser une étude d'opportunités et de besoins en dimensionnant le projet à l'échelle territoriale. Il s'agira par le biais d'une analyse prospective de déterminer les caractéristiques du projet à privilégier, examiner les différents sites d'implantation possibles ou encore évaluer la viabilité économique du projet ; 	

et à :

- réaliser une étude de faisabilité : analyse prospective pour clarifier le montage opérationnel du projet (organisation et calendrier des démarches à mener, montage financier, mode de gestion à privilégier...).

Il est entendu que l'avancement de l'action sera relayé au niveau de la commission technique « accueil du public »

Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture	
		x	x	x	x
Porteur de projet pressenti	Ville de Haguenau				
Partenaires techniques	ONF, office du tourisme du Pays de Haguenau, CD 67, Potiers, Maison Rurale de l'Outre-Forêt, Société d'Histoire et d'Archéologie de Haguenau (SHAH), Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (CEAAC), Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA), Universités de Strasbourg (MISHA), Archéologie Alsace, CINE de Munchhausen, Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA) La liste des partenaires sera amenée à être complétée au fur et à mesure de l'élaboration du programme d'actions				
Sources de financement envisagées	Accompagnement à la définition du projet : Ville de Haguenau, autres sources restant à identifier. Contribution des partenaires en financement de temps personnels (concertation)				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Étude d'avant-projet : 45 000 €				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cahier des charges pour l'accompagnement	x				
Étude d'opportunités et de besoins		x			
Étude de faisabilité		x			

PROJET 4 : ADAPTER CONCRÈTEMENT LA SYLVICULTURE COURANTE AUX EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES	
ACTION 14	IDENTIFIER DES ZONES SENSIBLES SUR LA BASE D'UN DIAGNOSTIC BIODIVERSITÉ
CONTEXTE	
<p>L'ensemble des acteurs de la protection de l'environnement partagent le même constat : les données naturalistes du massif forestier de Haguenau sont mal partagées entre les acteurs et peu accessibles. Ainsi le besoin d'élaborer un diagnostic partagé a rapidement été exprimé au sein de la commission technique « biodiversité – environnement » et cette action s'est naturellement imposée comme prioritaire dans le contrat de projet.</p> <p>Deux bases de données naturalistes sont disponibles pour la forêt indivise de Haguenau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la base de données naturalistes de l'ONF (BDN) : c'est un outil web de saisie et de consultation de données d'observations naturalistes (faune, flore, fonge, habitats), accessible à tous les personnels de l'ONF. Une observation saisie ou importée est validée, puis disponible pour la gestion courante ou pour les études approfondies et spécialisées. Elle peut être alimentée tant par les techniciens locaux que par les experts membres des réseaux naturalistes nationaux. Elle peut être éventuellement échangée avec des partenaires (institutionnels, associations) après établissement d'une convention ; • la base de données de l'Office des Données NATuralistes (ODONAT) du Grand Est : il s'agit d'une fédération qui favorise la collecte et le traitement des données naturalistes produites par des spécialistes, bénévoles et scientifiques au sein des associations membres, afin de faciliter leur diffusion et d'optimiser leur utilisation. <p>L'Association de Protection de la Faune et de la Flore de Haguenau (APFF) produit également de nombreuses données naturalistes qu'elle communique à l'ONF et la Ville de Haguenau. D'autres données naturalistes existent mais ne sont pas accessibles à tous les acteurs qui en auraient besoin.</p> <p>Pour relever le défi de la préservation des qualités environnementales du massif forestier haguenovien les acteurs de l'environnement sont confrontés à plusieurs difficultés : le manque d'organisation et d'accessibilité des données naturalistes (que nous venons d'évoquer), mais aussi la diversité des milieux et des habitats représentés dans le massif, ainsi que la complexité du rôle joué par la forêt dans le processus de continuité écologique du territoire. C'est pourquoi, outre un diagnostic, l'enjeu est de fixer et de hiérarchiser en concertation les objectifs de conservation et d'identifier des « zones sensibles » sur lesquelles se concentreront les efforts en priorité. Cette action est estimée comme un prérequis indispensable à la poursuite d'autres actions de préservation de la biodiversité sur le massif forestier haguenovien.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le rôle de corridor joué par la forêt dans le processus de continuité écologique du territoire ; • améliorer le partage et l'exploitation des connaissances naturalistes au sein du groupe de partenaires (experts naturalistes, gestionnaire et propriétaires forestiers) dans une logique de bénéfice mutuel et pour une collaboration plus efficace ; • donner les moyens à l'ONF gestionnaire de disposer des données environnementales à un niveau de précision suffisant pour pouvoir adapter la sylviculture en conséquence. 	
DESCRIPTIF	
<p>L'action comporte plusieurs opérations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. identifier tous les producteurs de données d'inventaires naturalistes existantes en forêt indivise de Haguenau (faune, flore (y compris aquatique) et habitats (y compris aquatiques)), leurs outils, et recueillir leurs données après les avoir harmonisées. Elaborer les conventions d'échanges de données nécessaires, cadrant notamment la sensibilité de certaines d'entre elles. Synthétiser les données en une seule base de données géolocalisées accessible à tous. Elaborer un protocole de recueil de données commun pour l'alimentation de la base ; 	

<p>2. réaliser un diagnostic biodiversité co-construit de la forêt comportant : une synthèse des régimes de protection (Natura 2000, RBI...), les données relatives aux corridors écologiques avec identification des ruptures ou des conflits entre la forêt et les corridors écologiques ; les données stationnelles ; les données relatives à la présence du gibier et aux dégâts qu'il cause en forêt ; les données relatives aux milieux ouverts ;</p> <p>3. élaborer un plan d'action environnemental : hiérarchisation des objectifs de préservation et de conservation, préconisations d'actions pour les atteindre (dans le respect de la réglementation nationale et régionale), identification de zones sensibles prioritaires, identification des éventuelles études complémentaires à entreprendre et programmation de leur réalisation ;</p> <p>4. mettre en place des dispositifs dynamiques de partage des données et d'amélioration de la connaissance : organisation de sessions de formations, création d'un groupe de travail, organisation de la communication au sein de la démarche Forêt d'Exception® et auprès du grand public.</p>					
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture	
		x			
Porteur de projet pressenti	ONF				
Partenaires techniques	Ville de Haguenau, Association de Protection de la Faune et de la Flore de Haguenau (APFF), Alsace Nature, Office des Données Naturalistes (ODONAT), Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA), BUFO (association vouée à l'étude des amphibiens et reptiles d'Alsace), CD 67, DREAL, DDT, DRAAF				
Sources de financement envisagées	Contribution de chaque partenaire en financement de temps de personnel.				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	1. Réalisation de la base de données géolocalisée		Un chargé de mission de 6 mois		
	2. Réalisation du diagnostic environnemental				
	3. Élaboration du plan d'action environnemental				
	4. Mise en place de dispositifs dynamiques de partage de données et d'amélioration de la connaissance		À définir		
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Base de données géolocalisées	x				
Diagnostic environnemental	x				
Plan d'action environnemental	x				
Dispositifs dynamiques de partage de données		x			

ACTION 15	CONSTRUIRE UN CALENDRIER PARTAGE DES ACTIVITÉS EN FORÊT ADAPTÉ AU RYTHME BIOLOGIQUE DES ESPÈCES PATRIMONIALES			
CONTEXTE				
<p>La forêt indivise de Haguenau constitue une zone d'activité dense. Une douzaine de techniciens et autant d'ouvriers forestiers y travaillent quotidiennement. À cela s'ajoute l'activité des entreprises sous-traitantes qu'il est difficile de quantifier.</p> <p>Or, gestionnaires et naturalistes se côtoient sans partager leurs connaissances, leurs contraintes, ni leur vision de la forêt. L'absence de communication entre les différents acteurs de la forêt provoque des incompréhensions sur le terrain. D'une part, les forestiers ne bénéficient pas de toutes les observations naturalistes des associations et d'autre part, l'ensemble des partenaires n'a pas conscience des contraintes qui pèsent sur l'exploitation forestière ni des mesures environnementales mises en place.</p> <p>Lors des réunions de concertation pour le contrat de projet, les discussions ont régulièrement eu pour sujet le calendrier des travaux forestiers. Concrètement, c'est donc sur la notion de saisonnalité que les partenaires ont choisi de commencer à travailler ensemble.</p>				
OBJECTIFS				
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter au maximum le rythme biologique des espèces patrimoniales et des espèces chassables ; • partager les contraintes liées à l'exploitation forestière ; • planifier les activités sylvicoles en concertation. 				
DESCRIPTIF				
<p>Cette action démarrera lorsque le diagnostic biodiversité de la forêt indivise aura été réalisé et que les zones sensibles auront été identifiées (action 14).</p> <p>Il s'agit de construire un calendrier commun des activités sylvicoles adapté au rythme de l'écosystème forestier. L'enjeu est de faire coïncider au mieux deux types de calendriers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le calendrier des activités anthropiques : calendrier des exploitations et travaux sylvicoles, calendrier de chasse... • le rythme biologique des espèces patrimoniales et chassables. <p>Chaque année au mois d'avril, un groupe de travail se réunira pour mettre en commun sur un même document (indiquant les parcelles concernées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le calendrier du rythme biologique des espèces patrimoniales (période de nidification des oiseaux, période de reproduction des batraciens...); • le calendrier du rythme biologique des espèces chassables ; • le calendrier des contraintes techniques (disponibilité du matériel, conditions météorologiques...) et commerciales (dates des ventes de bois, dates des livraisons fixées dans les contrats d'approvisionnement...); • le calendrier des coupes et travaux sylvicoles ; • le calendrier de chasse. <p>Après intégration des données naturalistes de l'année, une concertation sera menée pour définir les recommandations à mettre en œuvre lors de l'exploitation et évaluer l'impact éventuel sur les volumes exploitables. Le calendrier sera ensuite diffusé à l'ensemble des partenaires. À l'issue des travaux d'exploitation, un bilan permettra de mettre en évidence les points à améliorer pour l'année suivante. Le triage de Dachshubel sera utilisé dans un premier temps comme triage test pour analyser l'harmonisation des différents calendriers et déployer l'outil commun à toute la forêt.</p>				
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
		x	x	

Porteur de projet pressenti	ONF		
Partenaires techniques	Ville de Haguenau, Association de Protection de la Faune et de la Flore de Haguenau (APFF), Alsace Nature, Office des Données Naturalistes (ODONAT), Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA), BUFO (association vouée à l'étude des amphibiens et reptiles d'Alsace), CD 67, DREAL, DDT, DRAAF		
Sources de financement envisagées	Contribution de chaque partenaire en financement de temps de personnel.		
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	2020	<ul style="list-style-type: none"> recueil des données, mise au point du calendrier commun sur le triage de Dachshubel en phase de test, constitution du groupe de travail 	10 jours de chef de projet ONF et 3 réunions du groupe de travail
	Années suivantes	<ul style="list-style-type: none"> mises à jour et modifications éventuelles du calendrier test, déploiement du calendrier à toute la forêt, animation du groupe de travail 	4 jours de chef de projet ONF et 2 réunions du groupe de travail par an

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

	2019	2020	2021	2022	2023
Phase de test		x			
Phase de déploiement			x	x	x

ACTION 16	ÉLABORER L'OUTIL D'EXPLOITATION FORESTIÈRE DURABLE SPÉCIFIQUE À LA FORÊT INDIVISE DE HAGUENAU			
CONTEXTE				
<p>Dans le protocole d'accord, les partenaires de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® ont affirmé leur volonté d'adopter un comportement exemplaire dans l'occupation de l'espace forestier et de valoriser les pratiques de gestion forestière favorables à la préservation de la biodiversité.</p> <p>L'enjeu est de minimiser l'impact des exploitations sylvicoles sur l'environnement naturel, par l'emploi de techniques modernes qui permettent de maximiser la performance technique, économique, environnementale et sociale.</p> <p>Les efforts seront menés en priorité sur les zones sensibles qui auront été identifiées au préalable (action 14). Plusieurs propositions précises ont été formulées au sein de la commission technique « biodiversité – environnement » mais compte-tenu de la complexité du sujet et du nombre de contraintes à prendre en compte, il apparaît indispensable de construire un dispositif spécifique au contexte forestier haguénovien. Ce projet qui se veut ambitieux, a vocation à évoluer au-delà d'un premier contrat de projet.</p>				
OBJECTIFS				
<ul style="list-style-type: none"> • Concilier gestion forestière et préservation de la biodiversité ; • réduire l'impact de l'exploitation sylvicole sur les milieux et les espèces ; • préserver les sols forestiers ; • tester des pratiques innovantes en matière d'exploitation sylvicole. 				
DESRIPTIF				
<p>Phase étude</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'impact de l'exploitation forestière sur l'environnement en forêt indivise de Haguenau ; • étude de faisabilité : analyse comparative de toutes les techniques d'exploitation forestière existantes (débardage à cheval, par câble-mât, abatteuse mécanisée...) et de leur applicabilité dans le massif forestier haguénovien selon des critères techniques, économiques, environnementaux et sociaux. L'analyse s'appuiera sur le retour d'expérience de l'emploi de ces techniques sur le territoire national (et même au-delà). Cette étude devra prendre en compte le diagnostic biodiversité de la forêt (action 14), le calendrier commun des activités (action 15) et le schéma spatial de l'accueil (action 7) ; • élaboration de l'outil d'exploitation forestière durable de la forêt indivise de Haguenau : mise au point d'un dispositif mixant les différentes techniques d'exploitation forestière en fonction des contraintes réglementaires, techniques, financières et des enjeux environnementaux de chaque parcelle. Cet outil aura une dimension innovante importante. L'emploi de techniques modernes sera recherché. L'outil pourra prendre la forme d'un guide pratique. <p>Phase expérimentale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion, partage de l'étude : organisation d'actions de communication et de formation ; • mise en œuvre de chantiers tests : choix de chantiers pilotes dans les zones sensibles, suivi et bilans des tests ; • recherche de financements. <p>Phase de déploiement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modification de l'outil suivant les résultats de la phase expérimentale ; • élaboration d'un calendrier ; • création d'un comité de suivi/évaluation. 				
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
		x	x	

Porteur de projet pressenti	ONF				
Partenaires techniques	Ville de Haguenau, Association de Protection de la Faune et de la Flore de Haguenau (APFF), Alsace Nature, Office des Données Naturalistes (ODONAT), Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA), BUFO (association vouée à l'étude des amphibiens et reptiles d'Alsace), CD 67, DREAL, DDT, DRAAF				
Sources de financement envisagées	À rechercher				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Phase étude : un chargé de mission d'un an Phase expérimentale : à définir lors de la phase étude Phase de déploiement : à définir				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Phase étude			x		
Phase expérimentale				x	
Phase de déploiement					x

ACTION 17	PROTÉGER LES TRÈS GROS CHÊNES, HÊTRES ET PINS			
CONTEXTE				
<p>Au début du XX^e siècle encore, la forêt de Haguenau tirait sa célebrité de la belle dimension de certains de ses chênes. Nombre de ces gros arbres ont déjà disparu car récoltés entre 1870 et 1918 pour leur facilité d'exploitation. Il resterait, d'après le dernier inventaire statistique, quelques centaines de chênes pédonculés atteignant un mètre de diamètre sur l'ensemble de la forêt indivise.</p> <p>Par ailleurs, le Pin sylvestre, par sa présence naturelle dans la forêt et par son écotype spécifiquement haguénovien, participe au caractère médio européen unique en France de la forêt de plaine de Haguenau. Le chêne pédonculé et le Pin sylvestre avec son écotype particulier participent donc fortement à l'identité et à la spécificité de la forêt de Haguenau.</p> <p>Enfin, d'une façon plus générale, les arbres les plus âgés, qu'il s'agisse de hêtres, de pins sylvestre ou de chênes, présentent un intérêt écologique majeur pour des espèces emblématiques de la forêt comme plusieurs espèces de Pic (Pic notamment), la Chouette de Tengmalm (qui recherche des cavités arboricoles pour la nidification) ou pour d'autres espèces remarquables comme les chauvesouris, certains insectes, mousses...</p> <p>L'action vise à conserver une richesse intrinsèque au massif forestier qui participe autant à la valorisation de son identité qu'à pérenniser son intérêt écologique.</p>				
OBJECTIFS				
<ul style="list-style-type: none"> • Préserver ces arbres comme des éléments du patrimoine qui participent à l'identité et à l'attractivité de la forêt ; • préserver des très gros arbres pour leurs enjeux écologiques majeurs ; • impliquer et associer les habitants à cet effort de préservation pour une meilleure appropriation et protection de ce patrimoine local. 				
DESCRIPTIF				
<p>Dans un premier temps, il s'agira de définir précisément le cahier des charges spécifiant le type et le nombre d'arbres recherchés et de préciser leur gestion future (vieillesse, sénescence...). Un point essentiel consistera à questionner la gestion sur le long terme des gros chênes sélectionnés et les conditions éventuelles de leur exploitation ou encore la perte de valeur économique pour les propriétaires. Il est entendu que l'action devra s'articuler avec les démarches et zonages de protection existants (Natura 2000, réserves biologiques...).</p> <p>Dans un second temps, il s'agira d'inventorier les très gros arbres sur la superficie totale de la forêt indivise. Les partenaires souhaitent que cette étape puisse être le support d'une action citoyenne, en associant par exemple les habitants du territoire à des journées de localisation en forêt (localisation GPS). Une définition fine du cadre de cette étape reste à définir.</p> <p>Ensuite, il s'agira de sélectionner, de façon concertée, les arbres les plus représentatifs, et d'estimer la perte économique associée pour les sujets préservés (décalage dans le temps de l'exploitation, perte éventuelle de la valeur du bois). Cette sélection sera couplée avec la recherche de dispositifs de compensation financière, éventuellement par la mise en place d'un parrainage citoyen. Ce travail devra se faire en concertation avec l'ensemble des partenaires. Une réflexion sur la mise en œuvre d'actions de sécurisation vis-à-vis du public selon la localisation des arbres retenus devra être menée.</p> <p>Cette action fera l'objet d'une communication ciblée sur la nécessité biologique de maintenir des individus à des stades âgés et très âgés dans le peuplement, et sur la valeur patrimoniale et identitaire de ces très gros arbres pour l'image de la forêt de Haguenau.</p>				
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
		x		

Porteur de projet pressenti	Ville de Haguenau				
Partenaires techniques	ONF, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA), Association de Protection de la Faune et de la Flore de Haguenau (APFF), CINE de Munchhausen				
Sources de financement envisagées	Mise à disposition en temps de personnel par les partenaires				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	À définir				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Définition d'un cahier des charges	x				
Recensements citoyens des gros arbres	x	x	x		
Sélections des arbres préservés			x	x	
Recherche de compensations économiques	x	x	x	x	

PROJET 5 : PRÉSERVER ET RESTAURER LES COURS D'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES DE LA FORÊT				
ACTION 18	PILOTER LES ÉTUDES ET LES TRAVAUX DE PRÉSERVATION ET DE RENATURATION DES COURS D'EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES DE LA FORÊT			
CONTEXTE				
<p>La forêt indivise de Haguenau est parcourue par un chevelu dense de cours d'eau. Cinq rivières la parcourent d'est en ouest et prennent leur source dans le massif des Vosges pour ne former ensuite que deux affluents du Rhin : la Sauer en limite nord et la Moder qui longe le massif dans la partie sud-ouest. La FIH compte également sept ruisseaux qui en majorité prennent leur source dans la forêt et qui viennent compléter ce réseau déjà riche. En raison du faible relief, ces cours d'eau sont particulièrement sinueux et constituent avec les ripisylves un patrimoine exceptionnel.</p> <p>Autrefois, la forêt était réputée pour être très marécageuse mais à la fin du XIX^e siècle d'importants travaux de drainage ont été entrepris pour favoriser la production sylvicole : création de fossés d'évacuation des eaux, curage des rivières, recouplement de méandres... Désormais règlementées, ces interventions hydrauliques ont fortement et durablement perturbé le système hydrologique de la forêt.</p> <p>Aujourd'hui, plusieurs études ont été menées et les potentialités de renaturation de cours d'eau en forêt indivise ont été recensées. Néanmoins, il manque encore une hiérarchisation des cours d'eau selon l'importance des enjeux de renaturation qui s'y rattachent. En outre, les nombreux étangs, mares et milieux humides de la forêt hébergent une biodiversité exceptionnelle et leur préservation constitue un enjeu majeur en forêt indivise de Haguenau.</p> <p>En définitive, la préservation des milieux aquatiques de la forêt indivise de Haguenau s'impose comme prioritaire parmi les actions en faveur de la biodiversité. Face à l'ampleur de la tâche et à la multitude des intervenants, la constitution d'un groupe de travail responsable du pilotage des études et des travaux est requise.</p>				
OBJECTIFS				
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un socle de connaissances partagé par les différents acteurs pouvant intervenir ou étant intervenu en forêt indivise de Haguenau ; • améliorer les connaissances du réseau hydrographique de la forêt ; • définir un programme d'actions hiérarchisées et priorisées à l'échelle de la forêt, selon les enjeux rattachés à chaque cours d'eau. 				
DESCRIPTIF				
<p>Les missions du groupe de travail seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prioriser les objectifs de renaturation à l'échelle du massif forestier (en lien avec le diagnostic biodiversité, action 14) ; • élaborer un programme de travaux annuel et pluriannuel ; • commander les études complémentaires nécessaires ; • piloter les chantiers de renaturation et de réaménagement (comme le Brumbach, action 19 et les étangs Gründel, action 20) ; • contribuer à l'élaboration du cahier des charges et exploitation des données LiDAR (action 4) 				
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
		x		

Porteur de projet pressenti	ONF				
Partenaires techniques	Ville et Communauté d'Agglomération de Haguenau, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Agence française de Biodiversité, Association de Protection de la Faune et de la Flore de Haguenau (APFF), DDT, SDEA.				
Sources de financement envisagées	Mise à disposition de personnel par les partenaires				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Deux réunions du groupe de travail animé par le chef de projet Forêt d'Exception®				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Deux réunions du groupe de travail par an	x	x	x	x	x

ACTION 19	RENATURER LE BRUMBACH			
CONTEXTE				
<p>Le Brumbach, presque entièrement forestier, est l'un des cinq cours d'eau de la forêt indivise de Haguenau. D'une largeur moyenne de 2,5 m, il prend sa source au nord de Haguenau à l'ouest de l'usine Mars puis traverse d'ouest en est la forêt indivise de Haguenau sur 18 km jusqu'à Soufflenheim où il se jette dans l'Eberbach. Son bassin versant couvre une surface de 27 km².</p> <p>Une étude de reméandrement du Brumbach encadrée en 2013 par le service rivières du Conseil Départemental, l'ONF et la Ville de Haguenau, a rappelé l'intérêt environnemental de ce cours d'eau et a montré une altération des milieux aquatiques (banalisation des milieux) et de la continuité écologique. Ces phénomènes sont la conséquence des politiques d'aménagement et de gestion sylvicole en faveur de l'assèchement de zones marécageuses (drainages), notamment à proximité de Soufflenheim. Des travaux ont été proposés pour tendre vers l'atteinte du bon état écologique de la masse d'eau exigée par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).</p> <p>Afin de pouvoir réaliser ces travaux sans délai, le comité restreint Haguenau Forêt d'Exception a inscrit ce projet dans le plan d'actions comme prioritaire. Le groupe de travail désigné dans l'action 18 pilotera la restauration du Brumbach. Il a été convenu que le projet porterait sur l'ensemble du linéaire du Brumbach (y compris les portions non forestières) et poursuivrait simultanément deux objectifs : la renaturation du cours d'eau et le rétablissement de la continuité écologique (franchissabilité).</p>				
OBJECTIFS				
<ul style="list-style-type: none"> • Restaurer la capacité d'étiage de la nappe en diminuant le drainage ; • restaurer la morphologie du cours d'eau, voire restaurer le lit d'origine ; • restaurer une diversité des habitats aquatiques en favorisant la reprise d'une dynamique naturelle ; • favoriser les débordements de crues afin de limiter les inondations en aval par un rehaussement de la lame d'eau ; • rétablir la continuité écologique par suppression des contraintes transversales. 				
DESCRIPTIF				
<ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 - études <ul style="list-style-type: none"> - Étude hydraulique - hydromorphologique (par un bureau d'études), avec relevés topographiques voire piézométriques ; - en parallèle, diagnostic écologique sur la base de recherches, d'une synthèse bibliographique et d'inventaires pour : identifier les enjeux écologiques, qualifier l'état initial et identifier les compartiments biologiques à suivre en post-travaux ; - réalisation de l'avant-projet de travaux ; analyse des contraintes réglementaires, élaboration du cahier des charges, dépôts des dossiers de subvention. • Phase 2 - travaux Partage du linéaire du cours d'eau en plusieurs tronçons ; définition des opérations propres à chaque tronçon, programme de travaux et plan de financement associé. • Phase 3 - mise en place d'un suivi scientifique sur plusieurs années dont le protocole sera à déterminer. Il s'agira d'évaluer l'efficacité des travaux et de partager le retour d'expérience. Le suivi se concentrera notamment sur les macro-invertébrés benthiques, l'hydromorphologie et l'ichtyofaune. 				
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
		x		

Porteur de projet pressenti	ONF				
Partenaires techniques	Ville et Communauté d'Agglomération de Haguenau, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Association de Protection de la Faune et de la Flore de Haguenau (APFF), DDT, SDEA, Alsace Nature, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)				
Sources de financement envisagées	Agence de l'Eau Rhin Meuse, ONF et Ville de Haguenau				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Étude hydraulique / hydromorphologique : 15 000 € (bureau d'études) Diagnostic écologique : 20 journées de chef de projet ONF Avant-projet de travaux : à définir Travaux : à définir				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Phase études					
• étude hydraulique	x				
• diagnostic écologique	x				
• avant-projet de travaux		x			
Réalisation des travaux			x	x	
Mise en place d'un suivi scientifique				x	x

ACTION 20	RÉAMÉNAGER LE SITE DES ÉTANGS GRÜNDEL
CONTEXTE	
<p>Situés au nord-ouest de la forêt, les deux étangs Gründel, d'une surface de 1,2 ha, constituent un site naturel exceptionnel dans le massif forestier. Ils doivent leur nom à une expression alsacienne « s'Grüne Wasser », l'eau verte, en référence aux algues qui prolifèrent sous la surface de l'eau. Classés « Site d'Intérêt Écologique Particulier », les étangs Gründel constituent un site majeur pour la reproduction des batraciens en Alsace.</p> <p>L'eau des étangs est également poissonneuse : on y trouve des populations de carpes, tanches, gardons, perches et brochets. Un bail de pêche est signé entre une association locale agréée pour la pêche et l'ONF mais depuis le début de l'année 2018, la pêche est interdite sur l'étang est pour des raisons écologiques. En effet, l'Association de Protection de la Faune et de la Flore de Haguenau a alerté quelques années auparavant l'ONF et la Ville de Haguenau sur l'état de dégradation de ce site emblématique. Une analyse de l'eau confiée au SAMU de l'Environnement en juin 2015 a conclu à une qualité globalement correcte de l'eau des étangs, sauf pour les phosphates. Le site subit également des impacts négatifs d'une fréquentation mal gérée (dépôts d'ordure sauvages, stationnement...)</p> <p>Facilement accessible, le site est fréquenté par différents usagers (randonneurs, cyclistes, naturalistes, photographes...) et identifié comme site d'intérêt pour l'étude de fréquentation de la forêt en cours. Le site des étangs Gründel représente une forte valeur patrimoniale pour les habitants du territoire. En position de carrefour, les étangs sont desservis par plusieurs itinéraires de randonnée (balisés par le Club Vosgien et proposés par l'office du tourisme), le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, ainsi que par le circuit cyclo-touristique de découverte de la Forêt Sainte. Une étude paysagère de 2017 qualifie les étangs Gründel de remarquables sur le plan paysager grâce à leur géométrie et à leur intégration dans le paysage forestier.</p> <p>Au regard des multiples intérêts que présentent les étangs Gründel, il convient de définir la vocation du site. L'action consistera à mettre en œuvre un réaménagement qui conjugue l'ensemble des enjeux (économiques, écologiques et sociaux) dans un souci de partage harmonieux de cet espace. Les aménagements envisagés devront être en cohérence et alimenter la nouvelle stratégie d'accueil de la forêt indivise de Haguenau.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la connaissance de l'écosystème du site pour une meilleure préservation des milieux ; • renaturer les étangs ; • adapter la gestion forestière pour une meilleure préservation du site ; • réduire l'impact de la fréquentation sur le site ; • canaliser le public, organiser harmonieusement les différents usages sur le site dans une logique de compréhension mutuelle et de respect de la naturalité du site ; • sensibiliser le public à cette problématique ; • créer une offre d'accueil innovante, pédagogique et ludique, dans le respect de l'esprit des lieux. 	
DESCRIPTIF	
<p>Le projet se déroulera en trois phases :</p> <p>Diagnostic initial du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> • volet hydrologique : circulation de l'eau, alimentation des étangs, diagnostic et rôle des deux zones humides qui encadrent les étangs, type d'entretien et de renaturation à réaliser ; • volet biodiversité : inventaire des espèces patrimoniales, identification des enjeux environnementaux, préconisation de préservation de certaines espèces ; • volet accueil du public : identification des espèces animales et végétales valorisables sur le plan pédagogique, prise de contact avec les parties prenantes, analyse quantitative et qualitative des pratiques sociales. 	

Étude d'aménagement du site :					
<ul style="list-style-type: none"> • confortement et amélioration des fonctions écologiques du site : rétablissement de la connectivité écologique et de l'alimentation en eau des étangs, réhabilitation écologique des berges... (y compris dossiers règlementaires) ; • intégration et structuration des usages sociaux du site : plan de circulation et de stationnement, raccordement du site à une éventuelle porte d'entrée de la forêt, mise en place de signalétique visant l'intégration de la pratique de la pêche... ; • création d'un sentier pédagogique sur le thème de la préservation de la biodiversité : choix d'un tracé après étude de plusieurs scénarii ; choix d'un média innovant ; supports d'interprétation... 					
Réalisation des travaux					
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture	
	x	x			
Porteur de projet pressenti	ONF				
Partenaires techniques	Ville de Haguenau, Association Agréée de Haguenau pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), Association de Protection de la Faune et de la Flore de Haguenau (APFF), CINE de Munchhausen, Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA), office du tourisme du pays de Haguenau, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, BUFO (association vouée à l'étude des amphibiens et reptiles d'Alsace)				
Sources de financement envisagées	ONF et Ville de Haguenau Agence de l'Eau Rhin Meuse pour l'étude hydrologique et les travaux éventuels de renaturation ; Financement à rechercher pour les travaux ;				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Diagnostic initial du site		15 000 €		
	Conception du projet de travaux		15 000 €		
	Travaux		110 000 €		
	Total		140 000 €		
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Diagnostic		x			
Conception du projet de travaux		x			
Réalisation des travaux			x		

PROJET 6 : VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL FORESTIER DU TERRITOIRE ET SOUTENIR LA FILIÈRE BOIS LOCALE	
ACTION 21	ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LOCALE DE PRODUCTION DE MENUISERIES PATRIMOINES EN CARRELETS DE PIN SYLVESTRE (CONTRIBUTION À LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DES VOSGES DU NORD)
CONTEXTE	
<p>L'essence emblématique de la forêt de Haguenau (outre le chêne) est le pin sylvestre. L'écotype Pin sylvestre de Haguenau a la particularité de n'être présent en France qu'à l'échelle de notre territoire. Cela s'explique par sa localisation en limite occidentale et méridionale de son aire de répartition. À l'échelle de la forêt indivise, le pin sylvestre couvre plus de 4 500 hectares soit plus de 34 % de la surface forestière et représente 22 % de la production annuelle de bois d'œuvre. Le bois produit possède des caractéristiques intéressantes et reconnues (croissance rapide pour une production de bois de qualité).</p> <p>Malgré ces caractéristiques et les possibilités de valorisation en charpente et en menuiserie, 90 % des volumes sont destinés aux marchés de l'emballage, de la caisserie et de la palette. Par ailleurs, la valeur ajoutée sur la transformation du bois ne se fait pas localement sur le territoire (70 % de la ressource étant exportée vers les pays de l'Est).</p> <p>Fort de ces constats, les partenaires de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® réunis lors de la commission technique « économie – gestion forestière » ont souhaité mettre en place une action qui puisse répondre au double objectif de mieux valoriser la ressource et d'assurer cette valorisation localement.</p> <p>Par ailleurs, cette volonté est pleinement partagée par les partenaires de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord en cours d'élaboration. Aussi, une articulation entre les deux démarches a été opérée et il a été acté de se concentrer sur l'accompagnement à la filière locale de production de menuiseries patrimoines (adaptées au bâti patrimonial d'avant 1948) en carrelets de pin.</p> <p>Une étude préalable commanditée par le SYCOPARC a permis de créer un prototype de menuiserie performante thermiquement et concurrentielle, dont le cahier des charges est fourni gratuitement aux entreprises. L'objectif poursuivi est de constituer une gamme de menuiserie, reconnue par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et d'assurer sa mise en marché.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Apporter de la valeur ajoutée sur le territoire et favoriser l'emploi local ; • limiter la banalisation du patrimoine bâti ancien en apportant une solution patrimoniale ; • promouvoir une gamme « menuiserie patrimoine » produite localement ; • porter un projet exemplaire de restauration de menuiserie à l'échelle de la communauté d'agglomération ; • accompagner les entreprises dans l'utilisation de bois local, développer l'économie en circuit court. 	
DESCRIPTIF	
<p>L'action consiste dans un premier temps à accompagner 8 menuiseries régionales dans l'adaptation de leur outil de production, dans la validation des tests techniques pour la normalisation CE, et pour la formation à la pose et à la mise en œuvre du produit (8 équipes de pose formées et 5 conférences). Les entreprises seront aussi accompagnées dans un second temps pour l'utilisation du bois local. Ces travaux d'accompagnement et de formation seront assurés par FIBOIS Grand Est.</p> <p>Parallèlement, la dynamisation de la filière passe nécessairement par la caractérisation de la demande. L'action intégrera une évaluation annuelle moyenne des demandes de restauration de menuiseries à l'échelle de la Ville de Haguenau sur le bâti antérieur à 1948. Cette évaluation s'attachera à croiser les données relatives à l'ancienneté du bâti avec les demandes de soutien à la restauration de menuiseries enregistrées les 3 dernières années par l'Espace Info Energie. Un recensement des projets publics futurs de restauration du patrimoine sera effectué à l'échelle de la CAH.</p>	

L'efficacité de l'action dépendant également de sa **promotion auprès des publics** (prescripteurs, collectivités locales, grand public), un groupe de travail « promotion des menuiseries patrimoines » sera constitué et s'attachera à élaborer un plan de communication qui identifiera de façon exhaustive les publics cibles et les vecteurs de diffusion de cette nouvelle offre afin d'en assurer la promotion.

Il est envisagé que l'action puisse également s'accompagner de la mise en place d'une opération pilote à l'échelle de la communauté d'agglomération au regard des projets potentiels sur les 5 années à venir. Ce projet exemplaire serait alors un vecteur de communication et de sensibilisation des publics.

Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture	
				x	
Porteur de projet pressenti	FIBOIS Grand Est				
Partenaires techniques	ONF, SYCOPARC, Ville de Haguenau, Pôle Lorrain de l'Ameublement et du Bois (PLAB) Grand Est, Chambre syndicale des industries du Bois (CSIB) du Bas-Rhin				
Sources de financement envisagées	FIBOIS Grand Est : subventionnement et autofinancement Ville de Haguenau et SYCOPARC : temps de personnel				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Travaux d'accompagnement et de formation assurés par FIBOIS Grand Est : 190 160 € promotion de la gamme de produits : à définir				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Recensement des demandes de restauration et des besoins publics futurs	x				
Accompagnement des entreprises	x	x	x		
Formation des entreprises	x	x	x		
Groupe de travail « promotion des menuiseries patrimoines »		x	x	x	x
Plan de communication (élaboration et mise en œuvre)		x	x	x	x
Opération pilote	Selon les opportunités à l'échelle de la CAH				

ACTION 22	CONSTRUIRE UN BÂTIMENT EN BOIS LOCAL ÉCO-CONÇU POUR LES LOCAUX DE L'ONF À HAGUENAU
CONTEXTE	
<p>Le projet de Haguenau constitue l'un des trois projets immobiliers d'envergure nationale de l'établissement ONF, en cours et pour les cinq prochaines années, avec ceux d'Épinal et de la direction générale. La construction du bâtiment d'Épinal (qui accueillera les locaux de l'ONF et de la Chambre d'Agriculture des Vosges) présente un parallélisme d'objectifs et de moyens avec celui de Haguenau. Le projet haguénovien pourra bénéficier du retour d'expérience du projet spinalien qui a deux années d'avance.</p> <p>Par ailleurs, la réalisation de projets pilotes de construction en bois local est l'un des projets phare de la Charte forestière de territoire (CFT) des Vosges du Nord. Le projet immobilier de l'ONF à Haguenau constituera l'un des maillons de la collaboration entre la CFT et la démarche Forêt d'Exception®. La contribution de la CFT permettra la mise en place de réels partenariats avec les acteurs de la filière locale de transformation du bois. Réciproquement, le projet immobilier de Haguenau fera bénéficier les acteurs de la filière et les futurs porteurs de projet de son retour d'expérience.</p> <p>Pour sa nouvelle implantation à Haguenau, l'ONF inscrit le bois local comme composante essentielle du projet immobilier en recherchant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un bâtiment représentatif des activités du maître d'ouvrage, mettant en avant des filières courtes et des matériaux bio-sourcés issus du massif forestier environnant ; • une utilisation du bois dans différentes composantes du bâtiment et suivant plusieurs modalités : charpente bois (et ossature bois en fonction des propositions des architectes), bardage bois et isolation bois, cloisonnement intérieur en panneaux bois acoustique, parquet bois d'essences variées, menuiseries extérieures bois ou bois/alu en façade exposée ; • une production de chaleur assurée par une chaufferie bois. <p>Pour l'ensemble du projet, un raisonnement en coût global sera mené pour anticiper les contraintes de fonctionnement, d'exploitation et de maintenance.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une opération pilote visant à démontrer la faisabilité d'une construction en bois local : <ul style="list-style-type: none"> - provenant des forêts gérées par le maître d'ouvrage, - dans la cadre contraint des marchés publics, - à coût comparable aux autres modalités techniques et circuits d'approvisionnement ; • soutenir le développement de la filière locale de transformation du bois dans une logique de circuit court ; • promouvoir les solutions de construction en bois local en communiquant sur le retour d'expérience. 	
DESCRIPTIF	
<p>Il s'agit de construire un bâtiment professionnel (et non un bâtiment témoin) qui aura une double composante : il réunira des locaux techniques et des locaux administratifs. Pour ce projet, l'ONF a constitué un comité de pilotage et a choisi un assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagner.</p> <p>Phase d'études :</p> <ul style="list-style-type: none"> • étude de faisabilité et sensibilisation des acteurs de la filière locale de transformation du bois (pour faire émerger des groupements d'entreprises – scieurs, sécheur, menuisier... susceptibles de répondre conjointement à des marchés) ; • recrutement du maître d'œuvre (architecte) après passation d'un marché public et sélection par un jury ; • étude d'avant-projet avec notamment la définition des produits attendus (essences, volumes, qualités, finitions...) en relation avec les potentialités présentes ou à développer sur le territoire <p>Phase de conception du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conception du bâtiment par l'architecte qui aura été retenu. Pour la composante bois local : définitions des prescriptions aux transformateurs, choix des dispositifs de contrôle des produits. 	

Phase de réalisation des travaux :

- lancement des marchés publics de travaux : lotissement, rédaction des cahiers des charges administratifs et techniques, passation des procédures réglementaires ;
- choix des entreprises ;
- suivi de la réalisation des travaux ;
- opérations de réception.

Partage d'expérience avec les acteurs locaux et les partenaires Forêt d'Exception® :

- rencontres techniques en phase d'étude et de conception en lien avec la CFT ;
- opérations de communication à quelques phases opérationnelles clés du projet ;
- élaboration et diffusion d'un guide à l'attention des porteurs de projet (comme à Épinal) ;
- obtention du label PEFC pour le bâtiment (comme à Épinal).

Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture	
				x	
Porteur de projet pressenti	ONF				
Partenaires techniques	Ville de Haguenau, SYCOPARC, bureaux d'études et architectes spécialisés dans la construction bois, Association Synergie Bois Local (SYNBOL), Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn				
Sources de financement envisagées	ONF, financement complémentaires à rechercher				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Budget global du projet : 3 M€ (financement ONF) dont phase études : 350 K€ Montant des travaux : à définir pendant la phase études Partage d'expérience : budget et financement à définir				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Études	x				
Conception du projet	x				
Travaux		x	x		
Partage d'expérience		x	x	x	

ACTION 23	CARACTÉRISER LES QUALITÉS DU CHÊNE DE HAGUENAU POUR LA VINIFICATION			
CONTEXTE				
<p>Le chêne est la principale ressource économique de la forêt indivise de Haguenau : sur 50 000 m³ exploités chaque année, le chêne de qualité représente 5 000 m³ récoltés sur 1 000 ha, soit 10 % du volume de bois récolté sur 7 % de la surface pour 40 % des recettes. La valorisation du chêne de Haguenau représente donc un enjeu économique très important.</p> <p>On sait que les grands mérandiers et tonneliers sont clients de la forêt indivise de Haguenau. Le produit « chêne de Haguenau » est recherché mais il n'est pas formellement identifié sur le marché du bois ; il est noyé dans la provenance « Vosges ».</p> <p>Cette action a pour objet la caractérisation des qualités organoleptiques du chêne de Haguenau afin d'en faire éventuellement un produit spécifique sur le marché du bois et de le valoriser en filière courte pour la vinification.</p>				
OBJECTIFS				
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la valorisation économique du chêne de Haguenau ; • renforcer les liens entre les différents acteurs de la filière bois (notamment les mérandiers et tonneliers) ; • construire un partenariat durable avec les viticulteurs alsaciens (le projet aboutirait donc globalement à un rapprochement entre la filière bois et la filière viticole) ; • créer un produit local selon la logique « du bourgeon au bouchon ». 				
DESCRIPTIF				
<p>Phase préliminaire : bibliographie ; benchmarking (recensement et analyse des études similaires déjà réalisées en France) ; mise en place des partenariats et recherche des financements.</p> <p>Phase d'étude : élaboration d'une « carte d'identité du chêne de Haguenau » comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une phase préliminaire d'échantillonnage des prélèvements de chêne suivant les besoins de l'étude ; • une analyse des propriétés mécaniques, physico-chimiques, moléculaires et génétiques du chêne pédonculé et sessile de la forêt indivise de Haguenau ; • une étude de la variabilité des données au sein de la forêt de Haguenau en fonction des caractéristiques pédologiques ; • une comparaison avec d'autres chênes de provenance locale. <p>Phase expérimentale : définition des qualités œnologiques propres au chêne de Haguenau en lien avec des tonneliers et viticulteurs locaux : il s'agit d'identifier les qualités propres du chêne de la forêt de Haguenau pour la vinification, à chaque étape du processus.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fabrication de tonneaux en chêne de Haguenau (foudres pour le vin blanc et barriques pour le vin rouge) ; • essai de vinification dans les barriques/foudres de Haguenau ; • comparaison avec une vinification dans des contenants en chêne d'autres provenances (Allier ...) ; analyse des qualités organoleptiques du chêne de Haguenau. <p>Phase marketing : suivant les résultats des deux précédentes étapes ; mise au point et commercialisation d'un produit conçu en filière courte.</p>				
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
			x	

Porteur de projet pressenti	ONF				
Partenaires techniques	Service R&D de l'ONF, Ville de Haguenau, Chambre d'Agriculture, Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA), Fédération nationale des tonneliers, RITMO Agroenvironnement (Centre de Recherche & Développement pour les matières fertilisantes et la qualité des agrosystèmes), quelques viticulteurs, mérandiers et tonneliers pour la phase expérimentale				
Sources de financement envisagées	Région Alsace, CIVA, Fédération nationale des tonneliers, ONF et Ville de Haguenau				
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Phase préliminaire : 20 j de chef de projet ONF Phase d'étude : à définir Phase expérimentale : à définir Phase marketing : à définir				
CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Phase préliminaire		x			
Phase d'étude			x		
Phase expérimentale			x	x	x
Phase marketing				x	x

ACTION 24	CONTRIBUER À UN PROGRAMME DE RECHERCHE D'ADAPTATION DES FORÊTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE			
CONTEXTE				
<p>Le changement climatique touche déjà la forêt française, modifiant la phénologie et le fonctionnement de l'arbre. Face à des épisodes plus fréquents de sécheresse à venir, la productivité forestière et le fonctionnement global des écosystèmes forestiers sont en jeu. La répartition spatiale et temporelle fine des évolutions climatiques est à l'heure actuelle difficile à évaluer précisément. Cependant une nette tendance générale se dégage mettant en avant une élévation des températures, mais surtout une importante augmentation du déficit hydrique pendant la saison de végétation. Le climat futur serait également plus variable avec une hausse des événements extrêmes : sécheresses prolongées, épisodes pluvieux intenses...</p> <p>Les forêts du Grand Est sont des écosystèmes en constante évolution. Elles ont subi d'importantes variations lors des dernières glaciations puis ont été modelées par les activités humaines. Le grand bouleversement provoqué par les changements climatiques actuels provient de la rapidité du processus, d'origine anthropique. Les différentes espèces d'arbres pourraient probablement ne pas avoir le temps de s'adapter à ces changements ou de migrer. Selon certains scénarios, certaines espèces seraient même menacées localement.</p> <p>Dans ce contexte incertain, plusieurs projets de recherche étudient la possibilité de limiter l'impact des changements climatiques sur les peuplements forestiers. L'enjeu est de réduire la vulnérabilité de la forêt, en misant sur la diversité génétique des espèces autochtones et le meilleur fonctionnement naturel des écosystèmes. L'un des axes du plan régional Forêt Bois Grand Est est notamment consacré au développement d'itinéraires sylvicoles d'adaptation au changement climatique. Les acteurs de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® considèrent la forêt comme « un capital dont la valeur doit être préservée » (protocole d'accord). Conscients que l'enjeu de l'adaptation au dérèglement climatique dépasse les frontières, ils souhaitent tirer profit de la position frontalière du massif haguénovien. Il s'agit donc de rejoindre un programme de recherche performant et d'envergure internationale.</p>				
OBJECTIFS				
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer une forêt résiliente face aux changements climatiques de demain (objectif du protocole d'accord) ; • faire de la forêt indivise de Haguenau un laboratoire de recherche et d'expérimentation en matière d'adaptation des forêts au changement climatique ; • intégrer un ou des programme(s) de recherche doté d'une dimension transfrontalière ; • évaluer l'impact du réchauffement climatique sur le risque incendie dans la forêt indivise de Haguenau. 				
DESCRIPTIF				
<p>Phase d'étude</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un groupe de travail dédié à cette action ; • analyse des impacts du changement climatique constatés sur la forêt indivise de Haguenau ; • bilan des actions entreprises ces dernières années sur la forêt indivise de Haguenau en matière d'adaptation au changement climatique ; • analyse des programmes européens et/ou internationaux de recherche existants et choix des dispositifs les plus pertinents pour la forêt indivise de Haguenau ; • analyse des scénarii climatiques. <p>Phase opérationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des programmes de recherche et d'expérimentation ; • mise au point d'un protocole de suivi scientifique et de diffusion des avancées au COPIL et aux différents partenaires de la démarche Forêt d'Exception®. 				
Thèmes concernés	Thème 1 Accueil du public	Thème 2 Biodiversité Environnement	Thème 3 Economie Gestion forestière	Thème 4 Histoire - Culture
		x	x	

Porteur de projet pressenti	ONF
Partenaires techniques	Ville de Haguenau, DRAAF, Eurodistrict PAMINA, forestiers du Bienwald, INRA, AgroParisTech, GIP ECOFOR, SYCOPARC
Sources de financement envisagées	Fonds européens
Estimation des besoins humains, techniques et financiers	Phase d'étude : un chargé de mission pendant 1 an Phase opérationnelle : à définir

CALENDRIER PRÉVISIONNEL					
	2019	2020	2021	2022	2023
Phase d'étude			x		
Phase opérationnelle				x	x

Agence territoriale Nord-Alsace
1 rue Person BP. 20132
67703 Saverne Cedex
Ville de Haguenau
1 place Charles de Gaulle BP. 10249
67504 Haguenau Cedex
Janvier 2019
Maquette DCOM - © ONF